



LA BATAILLE AU SEIN DU MSP FAIT RAGE

MAKRI ET ABOU DJERRA SOLTANI S'ÉTRIPENT

Page 3

SOUÇONNÉE DE
CORRUPTION EN ALGÉRIE

LA SGSIA SE DÉFEND ET RÉPLIQUE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3371 | Ven. 20 - Sam. 21 avril 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RENOI DE MIGRANTS
CLANDESTINS

L'AMBASSADEUR DU MALI TOUJOURS EN ALGÉRIE

Page 5

5^E MANDAT POUR BOUTEFLIKA

BELKHADEM ET ZIARI DÉSAVOUENT OULD ABBAS

Page 3



SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

LA BANQUE MONDIALE REVOIT SA COPIE

Page 5



OPÉRATION DE RATISSAGE À JIJEL

TROIS TERRORISTES CAPTURÉS PAR L'ANP

Page 6





31
milliards dinars
pour préparer la
prochaine saison
estivale.

84.900
poches de sang
collectées par la
DGSN depuis
2010.

2.130
affaires liées à la
cybercriminalité
traitées par la Police
judiciaire.

Parution du numéro 0 de la revue du ministère de l'Intérieur, "Edakhilia"

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a publié le numéro "0" de la revue "Edakhilia" qui a consacré une grande partie de ses colonnes aux différentes festivités commémorant le 51e anniversaire de la promulgation du premier cadre juridique relatif à la mairie algérienne post-indépendance.

Le numéro 0, publié février dernier, évoque en détail la rencontre qu'a abrité le Centre international des conventions Abdellatif-Rahal, le 18 janvier dernier, ainsi qu'à d'autres sujets en relation avec cet événement, à l'image, notamment, des efforts consentis par l'Etat pour assoir un service public local répondant aux aspirations des citoyens.

La revue reprend le message intégral du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, adressé aux participants de cette rencontre nationale et dans lequel il a annoncé la consécration du 18 janvier, Journée nationale de la commune, en guise de reconnaissance, a-t-il affirmé, du "peuple et de l'Etat



à cette cellule de base pour son rôle dans le processus du développement national et la consolidation des fondements de l'Etat de droit".

Parmi les dispositions phares du message du Président Bouteflika, l'institution des "assises nationales de la Commune" le 18 janvier de chaque année afin de permettre aux élus locaux de coordonner leurs efforts et de communiquer périodiquement avec les services de l'Etat.

Réouverture de l'Institut français d'Annaba après sa rénovation



L'Institut français de la ville d'Annaba a été rouvert, mercredi, en présence de l'ambassadeur de la France en Algérie, Xavier Driencourt, et des autorités locales.

L'établissement français a été rénové et modernisé durant une période de 13 mois. Xavier Driencourt a assuré que la nouvelle structure va permettre d'élever la qualité de l'action culturelle, développer la coopération dans le domaine de l'animation culturelle et artistique dans la région d'Annaba et l'élargir aux

wilayas voisines, dont Guelma et Souk-Ahras".

Lors d'un point de presse animé à l'occasion, M. Driencourt a porté l'accent sur le rôle des instituts français en Algérie dans la consolidation de la coopération culturelle et artistique entre la France et l'Algérie.

Il a également annoncé la prochaine ouverture d'annexes et espaces culturels français dans plusieurs régions, dont des wilayas du Sud. Il a également fait état de l'ouverture à la prochaine rentrée scolaire d'une annexe du lycée français à Annaba. L'Institut français d'Annaba occupe une aire de 1.500 m² répartis sur cinq niveaux comprenant une salle de spectacles, une bibliothèque, des salles de cours pour adultes et enfants et des espaces de services divers.

Cet institut a tracé pour l'année en cours un programme de coopération culturelle et artistique avec plusieurs établissements culturels locaux dont le théâtre régional, le palais de la culture et la cinémathèque, a-t-on indiqué à l'occasion.

Coup d'envoi de la caravane du hadj

La caravane du hadj, qui sillonnera 33 wilayas, s'est ébranlée mercredi à partir de Dar El-Imam (Alger), en présence de l'équipe d'encadrement composée d'imams et de guides religieux ainsi que d'éléments de la Protection civile et des Scouts musulmans algériens (SMA).

Après avoir donné le coup d'envoi, le directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azouza, a appelé les imams, les guides religieux et l'ensemble des membres de la mission à être "à la hauteur de la responsabilité qui leur incombe tout au long de ce périple de foi", qualifiant cette responsabilité de "mission sacrée".

Par ailleurs, le même responsable a fait savoir que les imams, membres de la mission du Hadj, seront formés dans les techniques de communication avec les pèlerins, l'organisation des déplacements et notamment la gestion des crises et des situations d'urgences, ainsi que le recours aux moyens technologiques et ce, en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la modernisation de l'organisation de l'opération du hadj".



La caravane du hadj est organisée pour la 3e année sous l'égide du ministre des Affaires religieuses et des Waqfs en vue de "préparer les hadjis à un meilleur accomplissement des rites liés au hadj et à la Omra dans tous les aspects, conformément au référent religieux national".

Composée de cadres représentant plusieurs secteurs concernés par l'organisation de l'opération du hadj, la caravane sillonnera 33 wilayas sur deux étapes, du 18 avril au 13 mai puis du 23 juin au 6 juillet.

D
I
X
I
L
I
T



Abdelkader Guerroudj, moudjahid, ancien condamné à mort :

« Depuis un peu plus d'un an, un problème m'interpelle. C'est celui de l'accession au poste de SG du FLN de quelqu'un que je ne nommerai pas et qui se pavane effrontément en se targuant d'être un condamné à mort, alors qu'il n'a même pas fait un jour de prison sous le colonialisme ».

RUSSIE

Un ours donne le coup d'envoi d'un match de D3

La Russie a quelque chose en plus. Enfin surtout un ours en plus. Cet ours n'a rien de moins que donné le coup d'envoi d'un match de football de troisième division russe ce samedi. Rien de si surprenant, après tout, l'ours est un des symboles du pays. L'histoire se déroule avant le coup d'envoi réel d'un match entre le FK Machouk-KMV Piatigorsk et le FK Angusht. Un ours domestiqué a salué le public avant de donner le ballon à l'arbitre, qui n'a pas tremblé. L'ours a appelé le public à un petit « clapping ».

Pour la petite histoire, Tim de son petit nom est aveugle de naissance. C'est la star du cirque de la ville d'Angusht et il se balade en side-car dans les villes russes. Après la rencontre, le club visiteur a précisé sur son site Internet que son cirque devrait participer à la cérémonie d'ouverture du Mondial 2018. Cela risque de ravir les téléspectateurs.

ALLEMAGNE

Un enfant découvre un trésor inestimable sur une île

Colliers tressés, perles, broches appartenant au roi danois Harald à la Dent bleue ont été découverts sur une île allemande de la Baltique.

En janvier, le détecteur de métal de Luca s'emballa. L'écolier de 13 ans déterre une pièce de monnaie dans un champ près de la localité de Schaprode au nord-est de l'île allemande de Rügen en mer Baltique, l'île où la chancelière Merkel n'a cessé d'être élue députée depuis 1990.

L'adolescent montre la pièce à René Schön, un archéologue amateur. Après l'avoir nettoyée, il en reste coï : « C'est la découverte de ma vie », confie-t-il à l'agence de presse allemande DPA. Il reconnaît le sigle du légendaire roi Harald à la Dent bleue qui a introduit au Xe siècle le christianisme au Danemark. Mais tous deux ont dû garder le secret jusqu'au week-end dernier, afin de ne pas exciter l'appétit des curieux et de pilliers.

Des pièces et des bijoux en argent Les 14 et 15 avril, quelque 400 m² où la pièce de monnaie a été retrouvée, ont été fouillés par le service d'archéologie du Land de Mecklembourg-Poméranie orientale, dans le nord-est du pays. Et c'est véritable trésor qui a été mis au jour. Des pièces de monnaie, de perles, un marteau de Thor — le dieu du tonnerre dans la mythologie nordique — ainsi que colliers tressés, des broches et des anneaux brisés en argent ont été retrouvés.

5e MANDAT POUR BOUTEFLIKA

Belkhadem et Ziari désavouent Ould Abbas

Dans sa croisade en faveur du 5e mandat pour le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le secrétaire général du FLN, Djamel Ould Abbas, semble bel et bien isolé. En tout cas, plusieurs figures de proue du parti ne partagent point sa ferveur et n'ont pas manqué de le désavouer publiquement.

PAR KAMAL HAMED

C'est le cas, notamment, de l'ancien secrétaire général du parti, Abdelaziz Bellkhadem, et de l'ancien président de l'APN, Abdelaziz Ziari. Ces deux poids lourds de l'ex-parti unique ont, en effet, clairement signifié leur opposition au forçage exercé par Ould Abbas. « Il est prématuré de parler du 5e mandat », a, en effet, indiqué Belkhadem. Ce dernier, qui s'exprimait à partir de la ville de Khemis Miliana, où il était invité par une association religieuse, a aussi souligné « qu'il est



de notre devoir de s'intéresser à ce qui préoccupe les Algériens surtout ces derniers jours, où il est question de l'accident d'avion qui a endeuillé tout le pays ». L'ancien secrétaire général du FLN, dont l'animosité avec Ould Abbas est lue qu'avérée, a déclaré qu'il n'accorde aucun intérêt à ce qui se dit à propos de cette question du 5e mandat. Un cinglant désaveu à Djamel Ould Abbas qui a fait de la question du 5e mandat un cheval de bataille politique, car il ne rate aucune occasion pour se présenter comme étant le chantre de la poursuite de la mission du président Bouteflika à la tête de l'Etat. Abdelaziz Ziari n'est pas en reste et s'est, lui aussi, clairement positionné contre

l'actuel chef de file du FLN. « Je peux vous affirmer qu'il n'est pas mandaté. Cette annonce n'étonne personne puisqu'elle est parfaitement conforme au personnage. Faisant face à des mouvements de contestation au sein du parti, le secrétaire général lance, à travers cette annonce, une sorte d'appel au secours au chef de l'Etat. C'est aussi simple », a-t-il indiqué avant-hier jeudi lorsqu'il a été interrogé par un journal électronique sur la déclaration d'Ould Abbas selon laquelle Bouteflika sera le candidat du parti lors des élections présidentielles de 2019. Ziari fait ainsi preuve d'un grand dédain à l'égard d'Ould Abbas et de ses coquetteries politiques. Preuve qu'il ne le supporte pas du

tout. L'ancien président de l'APN et ex-membre du bureau politique appelle de tous ses vœux le président Bouteflika, qui est rappelons le président du parti, pour convoquer un congrès. « Ce congrès viendrait mettre à plat tous les problèmes qui n'ont pas été résolus en particulier ceux liés à la légitimité de sa direction et à la nécessité de s'orienter vers une nouvelle étape historique afin de devenir un parti de pouvoir et non un parti du pouvoir », a précisé Ziari. Une proposition qui, si elle est retenue, ébranlerait le pouvoir d'Ould Abbas qui fait face à la montée en puissance de tous ses détracteurs qui l'accusent d'avoir retarder la tenue de la session du comité central du parti. Mais Djamel Ould Abbas semble plus préoccupé par la question du 5e mandat. Il y a une dizaine de jours, il a annoncé en grande pompe que le parti demande au Président Bouteflika de présenter sa candidature lors des présidentielles de 2019. Ses multiples fuites en avant risquent de lui coûter son poste, et d'ailleurs des membres du comité central comptent présenter une motion de défiance à son égard lors de la prochaine session.

K. H.

LA BATAILLE AU SEIN DU MSP FAIT RAGE

Makri et Abou Djerra Soltani s'étripent

PAR LAKHDARI BRAHIM

Comme à la veille de chaque échéance électorale ou rendez-vous organique depuis 2012, l'ancien président du MSP, Abou Djerra Soltani et son successeur, Abderrazak Makri, se donnent en spectacle sur les réseaux sociaux et sur les plateaux télé. Objet de la discorde ? Le contrôle du mouvement en perspective de repositionnements à venir.

Abou Djerra Soltani qui ne perd pas espoir de pouvoir, un jour, reprendre sa place qu'il n'aurait jamais dû quitter au sein du gouvernement, tente vaille que vaille de ramener le mouvement islamiste BCBG dans le giron du pouvoir et retrouver grâce à ses yeux. Pour ce faire, il multiplie les déclarations de bonnes intentions et défend le principe que le MSP devrait rester fidèle à la philosophie participationniste que lui avait imprimée feu Mahfoud Nahnah.

Abderrazak Makri, lui, soutient mordicus que le mouvement a perdu de sa superbe, précisément à cause de ses accointances et son mariage de raison avec le pouvoir. C'est pourquoi depuis son intronisation, il n'a cessé de clamer que son parti a vocation à être dans l'opposition. Et jusque-là, cette ligne, plutôt dure, lui

réussit bien au niveau de la base et des institutions du mouvement, même si les résultats comptables restent largement en deçà des espérances.

Cette fois encore, et à une année de la présidentielle, Abou Djerra Soltani est sorti du bois pour, espère-t-il, porter l'estocade à Makri. Dans un long post sur sa page Facebook, il appelle à la modification des statuts du parti de sorte que le président du MSP soit nommé non pas par le congrès mais par le Majliss Echoura (Conseil consultatif).

Soltani : retour à la maison d'allégeance

Soltani pense que les membres de cette structure « connaissent mieux les candidats, leurs programmes, leurs caractères, leurs discours et leurs positions personnelles à l'égard du pouvoir ». Dans son plaidoyer diffusé ce mercredi sur Facebook, Abou Djerra a insisté sur la nécessité de « réviser la ligne politique du MSP et son discours en tenant compte des contextes national et international ». En plus des évolutions nationales, l'ex-ministre d'Etat évoque un « changement de positions de la communauté internationale à l'égard des révolutions des peuples avec lesquels le mouvement doit se

conformer ».

Abou Djerra Soltani fait sans doute allusion au « printemps arabe » sur la vague de laquelle il avait lui-même surfé croyant, à tort, qu'il allait être le « Ghanouchi algérien » en 2011. En l'occurrence, c'est un aveu d'échec de stratégie qu'il vient de faire.

Makri dur comme fer

Réponse du berger à la bergère. « Le choix des cadres et des politiques qui en découlent, ainsi que le président du mouvement, du règlement intérieur et le programme se fait par la volonté des délégués du congrès et non pas sur les pages des médias, les chaînes satellitaires et les réseaux sociaux », assène, tranchant, Abderrazak Makri, lui aussi sur sa page Facebook. Et d'ajouter : « Ceci est une réalité que nul ne pourra changer grâce à Dieu ! »

Prenant le soin de ne pas nommer son contempteur Abou Djerra Soltani, Makri précise que les structures du parti « fonctionnent de façon très normale et avec une grande cohésion et ce sera le cas jusqu'au premier jour du congrès ». Un congrès prévu les 10, 11 et 12 mai prochain, qui verra certainement les deux hommes s'affronter chacun avec ses

ouailles, pour imposer sa démarche et sa vision quant au rôle que le MSP devra jouer à l'avenir.

Cependant, Abderrazak Makri paraît serein quant à l'issue de ces assises, précisant que les débats pour l'enrichissement des documents se déroulent « dans un esprit de responsabilité et de souveraineté » dans des centaines d'ateliers. Makri rassure enfin les « enfants du mouvement », qu'il n'y aura pas de scission « ni avant, ni durant, ni après le congrès ». Il semble, donc, que l'actuel président du MSP est sûr de lui quant à l'issue du congrès. Mais Abou Djerra Soltani et ses « apôtres » n'ont pas dit leurs derniers mots.

L. B.

BORDJ-BADJI-MOKHTAR

Découverte d'un pistolet mitrailleur et d'une quantité de munitions

Les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont mis la main, avant-hier, sur une arme et une quantité de munitions au cours d'une patrouille menée à Bordj-Badji-Mokhtar, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une patrouille menée à Bordj-Badji-Mokhtar/6e RM, le 18 avril 2018, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs et une quantité de munitions", précise la même source.

R. N.

RECOURS « ABUSIF » AUX GYROPHARES

Bedoui dément

Noureddine Bedoui, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, refuse de qualifier « de phénomène » le recours abusif aux gyrophares et autres avertisseurs sonores dans certaines villes en Algérie.

Apostrophé sur cette question par un député, Bedoui a évoqué « des cas isolés à Alger ». « Je peux vous garantir que ce genre de comportements est enregistré uniquement à Alger où les autorités ont pris

des mesures pour y faire face », a assuré Bedoui avant-hier.

Le ministre a rappelé que l'agrément des opérateurs activant dans le domaine de ces équipements sensibles « est tributaire d'une autorisation délivrée par des autorités concernées après une enquête sur les capacités professionnelles des opérateurs, les conditions de sécurité des locaux devant abriter les activités objet de la demande d'agrément ».

Idem pour l'exploitation des équipements sensibles qui est subordonnée à une autorisation préalable des services concernés. Le ministre a affirmé que l'utilisation des gyrophares et autres avertisseurs sonores était exclusivement accordée « aux véhicules prioritaires » en citant « la police, la gendarmerie, les douanes, les ambulances et les services des forêts ».

R. N.

JOURNÉE PARLEMENTAIRE

Ooredoo Algérie défend son image d'entreprise citoyenne

Lors de la journée parlementaire sur le rôle des secteurs des transports, de la poste et des télécommunications dans le développement de l'économie nationale, organisée à l'APN le mardi 17 avril, Ooredoo a mis en avant son rôle d'entreprise citoyenne et ses réalisations en faveur du développement économique et technologique de l'Algérie.

PAR RIAD EL HADI

Plusieurs hauts cadres d'Ooredoo ont pris part à la journée parlementaire qui a été organisée par la Commission des transports, de la communication et des télécommunications de l'APN. Ils ont abordé le rôle joué par l'entreprise par ses investissements, sa contribution fiscale, ses actions de mécénat, de formation et de soutien de jeunes entrepreneurs innovants.

283 milliards de dinars d'investissements depuis 2004

Devant la commission, les cadres de l'opérateur de téléphonie mobile ont exposé un bilan de l'activité de l'entreprise depuis sa création. Selon eux, la filiale algérienne du géant qatari a investi 283 milliards de dinars depuis sa création en 2004 jusqu'en 2017 et a engendré 104,2 milliards de dinars de revenus.

Ces investissements et revenus conséquents ont permis à l'entreprise de contribuer au trésor public par sa fiscalité. Ooredoo a versé, en 2017, 25,2 milliards de dinars en redevances alors qu'en 2010, cette somme était de 5 milliards, soit une augmentation de l'ordre de 400% en 7 ans. Pour les années antérieures à 2010, l'entreprise était exonérée de taxes dans le cadre de mesures incita-



tives à l'investissement accordées aux entreprises s'installant en Algérie. Le développement d'Ooredoo et les investissements que l'entreprise a réalisés en Algérie ont permis la création de 3.000 emplois directs, dont 99% d'Algériens et 100.000 emplois indirects.

« Une entreprise orientée client »

Ooredoo a fait valoir son orientation qui est, selon ses dirigeants, franchement « orientée vers le client ». Une politique d'Ooredoo qui consiste à « placer les clients au cœur de ses préoccupations », qui lui a permis de maintenir une croissance continue et de consolider sa position sur le marché de la téléphonie mobile en Algérie.

Plus de 14 millions de clients sont comptabilisés par Ooredoo en 2018. Ils profitent d'un réseau de vente couvrant l'ensemble du territoire national et comptant près de 50.000 points de vente agréés, 100 boutiques et 500 espaces services Ooredoo.

Pour garder sa clientèle, Ooredoo mise, en plus de son réseau de vente et de services, sur une couverture réseau de qualité. Les cadres de l'entreprise ont rappelé les éléments qui font du réseau d'Ooredoo un des meilleurs en Afrique.

Premier opérateur d'Afrique à déployer un réseau dorsal de 400G en 2014, Ooredoo est également l'un des premiers opérateurs au monde à avoir atteint un débit réseau de 63Mb/s la même année.

Une entreprise mécène

Autre impact d'Ooredoo que les dirigeants de

l'entreprise ont mis en avant, ses actions de mécénat et de partenariat avec les acteurs de la société civile. Partenariats avec le Croissant Rouge et l'association d'alphabétisation Iqraa, sponsoring de plusieurs clubs de football et de fédérations sportives ainsi que de la FAF et de l'équipe nationale de football, sont autant d'actions menées par l'opérateur en faveur de la société algérienne.

Les médias ne sont pas en reste, selon Ooredoo, dont les cadres ont rappelé qu'elle a créé en 2006 un club de presse pour accompagner les professionnels des médias et les aider à se perfectionner par l'organisation de 63 sessions de formations organisées à leur profit. Le prix Media Star d'Ooredoo qui récompense chaque année, depuis 2007, les meilleurs travaux journalistiques sur le thème des technologies de l'information et de la communication a déjà primé plus de 100 lauréats en 12 éditions. L'engagement d'Ooredoo pour un service de qualité et en faveur de la société algérienne lui a permis d'obtenir plusieurs récompenses internationales. Le « Stevie Award » qui récompense les contributions positives des entreprises à travers le monde lui a été décerné à 7 reprises, notamment pour l'organisation du prix journalistique Media Star, son programme Oobarmijoo soutenant les créateurs d'applications, son programme iStart en faveur des jeunes développeurs et tStart encourageant les jeunes créateurs de start-ups.

Ooredoo a également été consacré meilleur opérateur mobile de la région Afrique du Nord et meilleur opérateur télécom en

Afrique en 2014.

Formation et soutien des jeunes innovants

Ramdane Djezairi, directeur opérationnel chargé des relations publiques et médias d'Ooredoo, a rappelé les actions entreprises par son entreprise en faveur de la formation des salariés qui bénéficient de près de 50.000 heures de formation en moyenne par an ainsi que de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs innovants, notamment dans le domaine des TIC. Les incubateurs d'Ooredoo pour les développeurs ont été créés dans le sillage des programmes tStart et iStart. Actuellement au nombre de deux, situés à Alger et à Annaba, dans l'attente du lancement de ceux d'Oran et de Constantine, ces incubateurs accompagnent des start-ups en les conseillant sur le suivi de leur business, en les formant dans divers domaines de gestion des entreprises et en leur offrant une possibilité de financement. Une trentaine de start-ups ont bénéficié de l'accompagnement de ces incubateurs permettant ainsi la formation de près de 5.400 personnes, le développement de 300 applications algériennes qui accumulent plus de 2 millions de téléchargements. Parmi les applications développées au sein des incubateurs Ooredoo, Aquasafe qui permet de veiller sur l'environnement en contrôlant les rejets industriels liquides. Nbatou.com, plateforme en ligne de location de vacances, est une autre application créée dans un incubateur Ooredoo. Azul, application pour l'apprentissage de tamazight, a également été soutenue et hébergée par Ooredoo, tout comme l'application d'apprentissage de l'alphabet arabe qui connaît un grand succès et qui est même utilisée par l'association Iqraa dans ses missions d'alphabétisation.

R. E.

COMMÉMORATION

M'barek Aït Menguellet, Salah Aït Mohand Saïd et Amar Ould Hamouda ressuscités

PAR IDIR AMMOUR

Qui aurait pu croire à l'aboutissement du combat amazigh du vivant de beaucoup de ses militants ? Le 20 Avril, un rendez-vous incontournable que nous avons coutume de célébrer, est l'occasion pour nous d'évoquer la référence symbolique du combat pour la reconnaissance identitaire, culturelle et linguistique amazighe et de ressusciter, en un temps soit-il, le parcours des valeureux hommes qui ont éveillé les consciences et enraciné le combat amazigh dans les générations futures. Pour se distinguer de cet événement qui est à son 38e anniversaire, l'APC d'Iboudrarène, le comité du village d'Ighil Bouamas et l'association M'barek-Aït-Menguellet ont été encore une fois au rendez-vous en organisant une cérémonie en hommage à tous les martyrs de la cause identitaire et notamment à trois d'entre eux : M'barek Aït Menguellet, Salah Aït Mohand Saïd

et Amar Ould Hamouda, coïncidant avec la célébration du 62e anniversaire de leur assassinat. Pour ce premier jour, ils étaient très nombreux, hier vendredi, à avoir fait le déplacement au village Tassaft Ouguemoun. La commémoration s'est déroulée dans un climat de convivialité et de dignité où des milliers de citoyens ont tenu à être présents, dont des élus de l'APC d'Iboudrarène et ceux des communes limitrophes, le chef de la daïra de Beni-Yenni, Ouahab Aït Menguellet, fils de M'barek, le fils de Salah At M'hend Saïd, Nordine Aït Hamouda, fils du colonel Amirouche, Lounis Aït Menguellet, Akli D, d'autres artistes et les militants du mouvement culturel berbère. Les citoyens conviés à la commémoration se sont rassemblés au carrefour du village de Tassaft Ouguemoun avant de se diriger vers le cimetière où ils ont déposé une gerbe de fleurs sur la tombe des regrettés Mohia et Mustapha Bacha, de grands mili-

tants du Mouvement culturel berbère. Aussitôt, ils se sont rendus au carré des martyrs de Tassaft pour se recueillir sur les tombes d'autres militants assassinés par les terroristes islamistes. Djaffer Ouahioune, un enseignant assassiné en pleine classe devant ses élèves, et son ami Aït Hamouda Kamel, assurant la sécurité, tué de sang froid dans le même lycée de Beni-Yenni ainsi que Yousfi Azeddine assassiné par les gendarmes lors du printemps noir de 2001. Une vibrante commémoration de deux hommes de culture, l'écrivain Chabane Ouahioune, mort le 4 avril 2016, à l'âge de 84 ans, et le militant de la cause berbère Saïd Ouahioune, décédé le 1er mars 2004. « C'est un devoir pour nous de nous incliner devant la mémoire de nos aînés tout en restant fidèles à leur engagement. Et pour que personne ne les oublie », diront unanimement les différents intervenants lors des dépôts de gerbes de fleurs. Tout le monde

a salué la bravoure de ces hommes morts pour la cause identitaire et pour une Algérie libre et démocratique. Vers 10h, le temps frais et ensoleillé devrait stimuler la ferveur d'une cinquantaine de cyclistes, auxquels le coup d'envoi a été donné pour une tournée symbolique, suivis par un long cortège de voitures et de transport en commun, transportant cette grande masse, venant des quatre coins du pays, pour rendre hommage aux premiers martyrs du Mouvement culturel berbère au niveau du monument situé à proximité du village d'Aït Allaoua. A signaler que les activités se poursuivront aujourd'hui samedi au niveau du siège de l'association M'barek-Aït-Menguellet à Ighil Bouamas.

I. A.

GRÈVE DES RÉSIDENTS

Le ministère de la Santé défend ses réponses «concrètes»

Au lendemain de la décision des résidents de Tizi-Ouzou de durcir leur mouvement de contestation, le ministère de la Santé monte au créneau pour défendre ses propositions.

PAR INES AMROUDE



Le président de la commission interministérielle chargée du dialogue avec les résidents des sciences médicales a défendu, avant-hier, les réponses «concrètes» données par le département de Hasbellaoui aux grévistes en ce qui concerne la majorité des points contenus dans la plateforme de revendications, dont le principal est lié au service civil.

« Nous avons répondu aux résidents de manière claire. L'abrogation de l'obligation du service civil n'est pas à l'ordre du jour. Le principe de solidarité est un principe fondamental dans notre système de santé », rappelle Omar Beredjouane qui est également inspecteur général au ministère.

« Parallèlement, nous avons proposé une chose concrète aux résidents dans le domaine de la modulation du service civil. Lundi passé, nous avons tenu une réunion avec eux. Pour la première fois,

ils nous ont fait une proposition écrite concernant la modulation du service civil, on a étudié et on a pris en considération leur proposition ainsi que les conclusions et recommandations de la commission nationale d'affectation des praticiens spécialistes assujettis au service civil. Nous avons fait un travail et nous leur avons communiqué ce travail hier », poursuit la même source.

Pour ce responsable, le ministère de la Santé a fait un « effort considérable en matière de modulation du service civil ». « L'objectif est de rendre ce service civil incitatif afin de permettre aux résidents d'aller dans différentes wilayas », soutient-il. Omar Beredjouane est revenu également sur la revendication portant sur le service militaire en expliquant la proposition du département de la santé. « Le ministre a pris la décision pour décaler

la durée du service militaire accompli de la durée du service civil. Il y a eu d'autres avantages en matière de regroupement familial, de statut », assure-t-il.

Selon le président de la commission interministérielle chargée du dialogue avec les résidents, aucun poste budgétaire ne sera également ouvert en l'absence du plateau technique. « On n'affecte pas aussi les médecins s'il n'y a pas de logement (de fonction) », certifie-t-il. Et d'ajouter : « Lundi prochain, la première réunion sur la révision de certains aspects liés au statut des résidents (aura lieu) ». Interrogé sur le départ des médecins spécialistes algériens à l'étranger, Omar Beredjouane répond : « Nous sommes en train de réunir toutes les conditions favorables pour permettre à nos médecins d'exercer chez nous. »

I. A.

SOUPÇONNÉE DE CORRUPTION EN ALGÉRIE

La SGSIA se défend et réplique

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le groupe britannique Ultra Electronics est visé par une enquête du Serious Fraud Office (SFO), chargé de lutter contre la délinquance financière au Royaume-Uni, pour « corruption présumée dans la conduite de ses affaires » en Algérie.

Avant-hier, son représentant en Algérie, Adel Khalef, a chargé la Société de gestion des services et des infrastructures aéroportuaires (SGSIA), qui gère l'aéroport d'Alger. L'affaire a éclaté après que le

groupe britannique ait perdu un contrat avec la SGSIA.

Contactée par TSA, une source proche de cette société a réagi en affirmant que « l'enquête lancée en Grande-Bretagne sur les activités d'Ultra Electronics en Algérie ne peut pas concerner la SGSIA pour la simple raison qu'aucun marché n'a été signé entre les deux parties ».

« La SGSIA n'est concernée ni de près ni de loin dans cette affaire », assure notre source.

Les accusations de tentative d'extorsion sont le fait d'un intermédiaire « qui chercherait à

régler ses comptes » pour n'avoir pas pu obtenir des marchés par des moyens détournés, réplique notre source.

Le groupe chinois CESCEC, en charge de la réalisation clés en main de la nouvelle aérogare d'Alger, s'occupe de « toute la sous-traitance » du projet, ajoute notre source, expliquant que l'entreprise chinoise propose quelques prestataires à la SGSIA qui tranche pour la meilleure offre technique. L'aspect financier est donc du seul ressort des Chinois, selon notre source.

« Si j'ai bien compris, Ultra Electronics est visé par une enquête pour corruption en Algérie », explique notre source.

Elle ajoute que Ultra Electronics n'est pas leader mondial dans l'installation des logiciels aéroportuaires et n'est pas spécialisée dans le domaine, tandis que celle qui a été choisie (la société SITA) pour la fourniture du logiciel de la nouvelle aérogare d'Alger équipe les plus grands aéroports d'Europe.

C. A.

EVALUATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'ALGÉRIE

La Banque mondiale revoit sa copie

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Après un premier rapport d'évaluation, édité lundi dernier, la Banque mondiale (BM) a rendu publique une nouvelle version actualisée sur les perspectives économiques dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena), dont celle inhérente à l'Algérie.

Il convient de noter que le premier rapport, alarmiste et pessimiste sur nombre d'aspects, a été remplacé par une nouvelle version consolidée.

Dans son pendant-Algérie, le nouveau

document souligne « le besoin de gérer avec soin le recours exclusif au seigneurage pour financer le déficit » sans pour autant évoquer un scénario de crise financière qui pourrait secouer l'économie du pays, comme prédit dans sa première version. Le rapport actualisé relève, toutefois, qu'il était « difficile au gouvernement de résister au désir de retarder le rééquilibrage budgétaire même si le pays se dirige vers une crise financière déclenchée par le recours au financement monétaire ».

Il faut savoir que l'essentiel de l'évalua-

tion concernant l'Algérie a été fondée sur un rapport intitulé Algérie : vision 2035, dont l'élaboration est au stade préliminaire. A ce titre, les observations qui peuvent y figurer ne représentent pas l'avis de la BM tant qu'il n'est pas validé et publié par la Banque mondiale. Par ailleurs, la référence à ce rapport a été supprimée dans la nouvelle version.

La BM a maintenu inchangé le reste des prévisions chiffrées relatives aux grands indicateurs macroéconomiques du pays.

R. R.

--ARTICLES INTERDITS
À L'IMPORTATION

Les produits pyrotechniques ne figurent pas sur la liste

Le gouvernement n'a pas inscrit les produits pyrotechniques sur la liste des produits interdits à l'importation puisque la loi algérienne prohibe ce commerce.

Pour preuve, les autorités compétentes ont procédé à la saisie de près de 460.000 unités de produits pyrotechniques en tout genre en 2017.

C'est ce qu'a affirmé, avant-hier, Ahmed Ouyahia, le Premier ministre dans sa réponse à une question orale d'un député lue par Mahdjoub Bedda, le ministre chargé des Relations avec le Parlement.

Ouyahia a rappelé aussi la mise en place d'un dispositif pour lutter contre la contrebande au niveau des frontières. « Un groupe de travail a été installé au ministère de l'Intérieur, composé, notamment, des services de douanes et des différents corps de sécurité avec pour mission d'étudier les moyens de lutter contre ce phénomène », a-t-il précisé.

« Au niveau des frontières terrestres et maritimes, le contrôle est renforcé aussi », a-t-il dit, avant de rappeler les sanctions prévues par l'ordonnance 07/05 qui prévoit des peines de prison allant jusqu'à 10 ans contre les contrebandiers et des amendes égales à 10 fois la valeur de la marchandise saisie.

RENVOI DE MIGRANTS
CLANDESTINS

L'ambassadeur du Mali est toujours en Algérie

L'ambassadeur du Mali en Algérie, Nainy Touré, a été reçu avant-hier au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE) par le Directeur général Afrique, Sofiane Mimouni, a annoncé le porte-parole du MAE, Abdelaziz Benali Cherif.

« Dans le cadre de ses activités diplomatiques ordinaires, S.E.M. Nainy Touré, Ambassadeur de la République du Mali en Algérie, a été reçu, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères, par l'Ambassadeur Sofiane Mimouni, Directeur général Afrique. L'entretien a porté sur les relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement », précise M. Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

Cette rencontre, « qui intervient au lendemain des visites effectuées en Algérie par le ministre malien de l'Énergie, ainsi que la ministre malienne de la Culture, qui a pris part au 4e Salon international de la créativité auquel le Mali était l'invité d'honneur, a permis de procéder à une évaluation de la coopération bilatérale et de convenir des actions futures de nature à la dynamiser davantage », ajoute le porte-parole du MAE.

Avant-hier matin, la BBC a annoncé le rappel de l'ambassadeur du Mali en Algérie pour protester contre le traitement réservé aux migrants maliens par Alger.

R. N.

TAMANRASSET

Reddition du chef d'une organisation terroriste au Sahel

Un dangereux terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué le MDN dans un communiqué. "Un dangereux terroriste responsable d'une des organisations terroristes au Sahel s'est rendu, la matinée de ce vendredi 20 avril, aux autorités militaires", indique le MDN. Il s'agit du nommé Laarbi khelifa, dit « Abou Ayoub » qui avait rallié les groupes terroristes en 2010. Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et un chargeur garni de munition, précise le MDN.

À cette occasion, le ministère de la Défense nationale lance "une autre fois un appel aux restes des terroristes pour qu'ils saisissent l'opportunité de bénéficier des dispositions réglementaires en vigueur, à l'instar de ceux qui se sont rendus aux autorités sécuritaires."

OPÉRATION
DE RATISSAGE À JIJEL
Trois terroristes capturés

Trois terroristes ont été capturés par un détachement de l'ANP lors d'une opération de ratisage hier à Ziam Mansouria, dans la wilaya de Jijel, a indiqué le MDN dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et ratisage, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, le 20 avril à Aïn Loubna, Ziam Mansouria, Jijel, trois terroristes", précise le MDN.

Il s'agit du dangereux terroriste H. Abdelhakim, dit "Abdelnassir Djamel", qui avait rallié les groupes terroristes en 1995, du terroriste M. Arezki, dit "Ami Saïd", qui a rallié les groupes terroristes en 2002, et du terroriste A. Hichem dit "Mouaad", qui a rallié les groupes terroristes en 2017, ajoute le MDN.

Cette opération a permis de "récupérer trois pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, cinq chargeurs et 155 balles, une paire de jumelle et trois téléphones portables, l'opération est toujours en cours", selon la même source.

"Cette opération s'inscrit dans la dynamique des opérations menées par nos forces armées pour assainir notre pays du fléau du terrorisme et d'asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national", ajoute le MDN.

R. N.

SELON LE TOUR-OPÉRATEUR BRITANNIQUE LOVE2FLY

L'Algérie, un joyau méconnu

Le Tour-opérateur Britannique Love2fly a consacré une page entière de son prospectus touristique 2018 aux potentialités que revêt l'Algérie dans le tourisme au niveau de la zone Afrique du Nord, en présentant l'Algérie comme un immense pays (plus grand que l'Alaska et la Californie regroupés, et près de trois fois la superficie des îles britanniques).

PAR ROSA CHAOUÏ

Les paysages splendides et variés constituent un véritable atout par rapport à ses voisins le Maroc et la Tunisie lit-on. Jusqu'ici l'Algérie a toujours été un partenaire commercial de taille pour l'Europe (dans le domaine énergétique), et à ce jour le pays reste encore largement une destination d'affaires plutôt que de loisirs relève la publication Love2fly.

Cela dit, la direction politique qui préside aux destinées du pays est désormais consciente de la nécessité de se tourner vers le secteur du tourisme qui offre d'énormes opportunités pour l'économie du pays, notamment dans cet environnement économique extrêmement agité, exacerbé par la chute des prix du brut, source principale de la manne financière des caisses de l'état indique-t-on.

Toutes les régions du pays méritent d'être visitées, soulignent les experts du tour opérateur Britannique Love2fly. La capitale, les autres grandes villes comme Oran et même les zones périphériques, restent des endroits presque vierges, préservées du phénomène du tourisme de masse qui a fait des ravages sur l'écologie et l'environnement dans un grand nombre de pays du bassin méditerranéen, pour Love2fly

La bruyante et vibrante Alger (3,5 millions d'habitants), une ville qui fait face à la Méditerranée, dont le port est le plus grand d'Afrique du Nord, et une ruche d'activités, caractérisée par son architecture de style européen, construite durant la colonisation Française de l'Algérie de 1839 jusqu'à la fin



des années 1950. Dressée sur une colline bordée d'une zone médiévale dans la basse ville, La Casbah est un bijou aujourd'hui classée patrimoine mondial de l'Unesco, un labyrinthe de ruelles pavées, d'arcs gracieux, de tours habillées d'une mosaïque de couleur.

Malgré le poids de l'âge, La Casbah reste un embrouillamini magique pour se promener, avec quelques-uns des plus intéressants monuments d'Alger, comme une série de mosquées datant de plusieurs siècles (Djamaa El -Kebir, Jamaa El-Jedid, Ketchaoua...) Au marché Chaat, une cacophonie de couleurs raffinées par les odeurs des épices, et une foire de produits de l'artisanat offrent un spectacle époustoufflant. Sans oublier le Musée des Arts populaires et des Traditions nationales, logé dans un ancien palais qui a servi comme premier hôtel de la ville d'Alger. Le Hamam Sidna, le plus vieux établissement bain maure de la ville, est également relevé par le Tour-opérateur Britannique. L'autre partie de la ville d'Alger, vers les hauteurs, sont d'autres lieux qui retracent l'histoire glorieuse de cette ville méditerranéenne comme le Bardo, le Musée National de préhistoire et d'ethnographie, dont le siège est une belle maison de ville du 18ème siècle ; le Musée National des beaux-arts qui préserve des oeuvres datant de l'Antiquité, réalisé non seulement par des artistes de la région de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient mais aussi des oeuvres d'artistes européens tels que Monet, Dinot, Delacroix et Courbet.

L'autre lieu mythique à Alger, c'est encore la Basilique catholique Notre Dame d'Afrique, inaugurée en 1872 et construite dans un

mélange de styles classique, neo-byzantin et mauresque, avec l'effigie de la vierge échan-crée sur de la pierre noire, où le spirituel flirte avec l'histoire, qui se donne en spectacle en face de la Méditerranée. L'Algérie a beaucoup plus à offrir aux visiteurs en dehors de la capitale, notamment dans l'autre ville au style colonial Oran, vers l'ouest, à quatre heures de route le long du littoral d'Alger. Des paysages magnifiques à travers des kilomètres de plages douces le long aussi de la côte Est du pays.

L'Algérie c'est aussi un prolongement au Continent noir, avec son immense désert au Sahara dont l'oasis de Timimoun en est la symbolique. L'escapade est interminable pour ceux qui cherchent le total dépaysement dans les impressionnantes ruines romaines de Timgad, cinq heures de route, fondée sous l'empereur Trajan ; l'oasis de palmiers du Sud et les villes médiévales de la vallée du M'Zab.

Dans l'extrême sud, un autre lieu emblématique qui mérite un détour, le Parc national de l'Ahaggar. Et pour les amoureux des spectacles qu'offre la nature, une virée dans cette région montagneuse de l'Algérie offre un repérage d'une faune déconcertante et les témoignages des premiers hommes ayant peuplé la région à travers les dessins rupestres préhistoriques, qui sont toujours là pour épater les visiteurs.

Le Tour opérateur Britannique Love2fly présente, en effet, l'Algérie comme la future première destination de touristes européens, compte tenu de sa richesse culturelle, historique et naturelle.

R. C.

SELON UNE ENQUÊTE RÉCENTE DE L'UNOP

La phytothérapie reste en vogue

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une enquête de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop) révèle que 77% des Algériens se procurent leurs produits chez les herboristes et que 12% seulement se rendent chez le pharmacien, démontrant par là la tendance à l'automédication généralisée. Après avoir enquêté précédemment sur l'automédication, l'Unop souligne dans un récent sondage la propension des Algériens à se rendre chez les herboristes pour se soigner des différentes maladies. La phytothérapie est devenue actuellement la tendance de la plupart de ceux qui sont en quête d'herbes ou de packages des herboristes qui pullulent partout. Le fait n'est certes pas nouveau puisque les herbo-

ristes arrivent à dominer un marché en pleine expansion. Dans l'enquête, les résultats démontrent « l'importance des citoyens face à la consommation des médicaments » en assurant que « l'automédication par plantes ne cesse d'augmenter ». Faut-il dès lors s'inquiéter de ces nouveaux comportements de consommation ? Visiblement, les opérateurs en pharmacie ne le sont pas puisque la nomenclature des médicaments forte de 4.500 marques reste stable avec seulement 1.500 marques de médicaments en automédication. De plus, le remboursement du médicament élargi par la carte Chiffa pour les assurés classe l'Algérie dans le 5e rang de consommateurs de médicaments dans la région méditerranéenne. Cependant, le recours

systématique à la phytothérapie est justifié par la cherté de certains médicaments sur le marché. Pour se soigner des petits maux tels que les céphalées, entorses, problèmes gastriques bénins..., les consommateurs se ruent vers les herboristes. Même pour certains malades chroniques, la consommation des herbes est devenue une seconde nature du fait que la plupart cherchent « un soulagement psychologique » face à leurs maladies. Toutefois, les professionnels de l'Unop entendent prendre en compte ces aspects en organisant des portes ouvertes sur l'automédication par plantes. Ils proposent également « un cadre réglementaire qui régit cette pratique ». Il faut savoir que la phytothérapie va bénéficier bientôt d'un encadrement

strict de la profession. Après avoir constaté une certaine anarchie dans un secteur qui concerne la santé publique, le ministère du Commerce a interdit aux herboristes de noter sur les étiquettes des produits le nom des maladies à guérir et de ne pas imposer une « notice médicamenteuse » avec des référents aux différents types de pathologies. La plupart s'y sont conformés en attendant le reste des herboristes. L'autre point qui sera soumis au débat est celui du classement de certaines herbes comme médicament parapharmaceutique qui n'est pas soumis à la prescription. Sur ce volet, il reste beaucoup à faire en matière de contrôle et de vérification.

F. A.

SALON DE LA PRODUCTION NATIONALE "MANTOUDJ BLADI 2018"

Encourager le label local et la consommation

Il est urgent et impérieux d'encourager les industriels et les producteurs nationaux afin de promouvoir le Made in Algeria.

PAR AMAR AOUIMER

Le ministre du Commerce, Djellab Saïd, a visité le Salon de la production nationale Mantoudj Bladi qui s'est tenu du 11 au 19 avril au niveau du palais des expositions Nouvelle Ville d'Oran où cette manifestation économique et commerciale s'est focalisée principalement sur les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, l'industrie, l'énergie et l'artisanat des 48 wilayas du pays.

Durant sa visite, le ministre du Commerce a pu voir de près les produits des entreprises activant dans plusieurs secteurs, à savoir les domaines de l'industrie mécanique, les matériels électroniques et électrodomestiques,



les meubles, l'ameublement et la décoration les produits textiles, l'agroalimentaire, les produits de beauté et produits d'entretien et les banques et assurances.

Organisé par Le groupe Even Proexpo, ce salon a comme objectif d'améliorer et de mettre en avant la production nationale, afin de sensibiliser les entreprises algériennes à faire connaître leurs produits et encourager l'exportation surtout vers le marché

africain, affirme l'Algex.

Cette édition est ainsi marquée par la présence, du ministre de la Défense en tant qu'invité d'honneur à travers la participation de 9 entreprises, de certaines de ses unités de production telles que la mécanique, le textile, la vidéosurveillance et la construction navale.

L'Agence nationale de promotion du commerce extérieure (Algex) était présente dans ce salon dans le but

d'accompagner les exposants pour la vulgarisation de l'information commerciale et technique nécessaire à la conduite des opérations d'exportation en mettant à leur disposition des études sur les marchés extérieurs, la mise en relation d'affaires et le placement de leurs produits sur les marchés extérieurs à travers le site web et autres plateformes de promotion de l'Agence. Par ailleurs, des communications sur des thématiques relatives aux différents secteurs présents au salon sont animées, traitant ainsi de l'importance de l'exportation dans le développement d'une entreprise, des critères de mise à niveau pour la promotion de l'exportation, de la stratégie d'exportation et de la bourse et du commerce extérieur.

A. A.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE ALGÉRIE-CANADA

Vers la réalisation d'un projet pilote de gestion intégrée des déchets

L'Agence nationale des déchets (AND) et l'entreprise publique Sopte, filiale du groupe Divindus, ont signé, mercredi à Alger, un protocole d'accord de partenariat avec un groupement d'entreprises canadiennes (Sherbrooke OEM/LID/GGL) pour la réalisation d'un projet pilote portant sur la gestion intégrée des déchets ménagers et assimilés à faible émission de gaz à effet de serre (GES).

L'accord a été paraphé par le directeur général de l'AND, Mohamed Karim Ouamane, le P.-dg du groupe Divindus, Fourat Mahdjoub, le président de Sherbrooke OEM, Alain Brasseur, le président de Global green links (GGL), Smaïl Oucher, le président de Lakson international développement (LID), Mohammed Lakhmiri, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima-Zahra Zerouati, et du secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines, Khireddine Medjoubi ainsi que l'ambassadrice du Canada en Algérie, Patricia McCullagh.

Ce projet vise à valoriser les déchets ménagers et fiente de volaille et permettra de produire et de commercialiser des fertilisants organiques, de l'électricité (pour les besoins énergétiques locaux) et de la matière première non organique récupérée à partir du tri. Les unités de production seront implantées dans les wilayas de Constantine et de Sétif, alors que les unités de commercialisation sont pré-

vues à El-Oued et Biskra. Plus de 500 tonnes/jour de déchets ménagers et assimilés et 100 tonnes/jour de fientes de volailles seront traités à travers une technologie récente brevetée d'origine canadienne. D'un montant de 35 millions d'euros (70% pour la partie algérienne et 30% pour la partie canadienne), ce projet sera réalisé à partir de 2019, sur une durée de 18 à 24 mois.

Le pacte d'actionnaire devrait être finalisé durant le troisième trimestre 2018 tandis que le dossier création de la jointe venture sera présenté devant le Conseil des participations de l'Etat (CPE) pour examen et validation durant le quatrième trimestre 2018.

Lors de la cérémonie de signature, Mme Zerouati a noté que ce protocole d'accord s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets en tant que gisement de matière première recyclable et valorisable, constituant "un levier fort de relance de la croissance économique nationale et un terrain fertile pour les Partenariats publics-privés (PPP)".

Selon la ministre, cet investissement, qui sera généralisé progressivement sur toutes les wilayas du pays, contribue également à l'accélération du processus de la transition économique et énergétique, à l'atténuation des impacts négatifs de la dégradation de l'environnement sur les différents milieux récepteurs et à l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Ce projet écologique permettra aussi de réduire les besoins en foncier destinés à l'enfouissement technique de 75% et de diminuer les charges de gestion des déchets, a-t-elle souligné.

"L'industrie, les finances, le commerce et l'agriculture entre autres, devront bénéficier de larges impacts positifs que générera ce projet commun qui vise à développer de nouvelles activités à forte valeur ajoutée et à participer à l'amélioration de l'environnement", avance Mme Zerouati.

Outre la création de la richesse et de l'emploi, ce partenariat intersectoriel contribuera à la réduction de la facture d'importation des engrais chimiques qui se chiffre à quelque 300 millions de dollars par an et permettra de disposer, pour le secteur agricole, de fertilisants organiques de qualité garantissant une gestion durable et assurant une rentabilité optimale tout en préservant la nappe phréatique.

Le secrétaire général du ministère de l'Industrie et des Mines a estimé de son côté que ce genre de projet permettra de passer du concept "déchet" qui constitue un fardeau financier et environnemental, vers le concept "ressource" représentant une richesse économique à haute valeur ajoutée.

Selon les explications des experts présents à la cérémonie de signature, la gestion des déchets reste une activité négligée en Algérie qui enregistre un manque à gagner dans ce domaine de près de 120 milliards de dinars

SONATRACH-MINISTÈRE

IRAKIEN DU PÉTROLE

Signature d'un mémorandum d'entente

La compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach a conclu, avant-hier à Alger, un mémorandum d'entente avec le ministère irakien du Pétrole, visant à renforcer le partenariat entre les deux pays, a indiqué un communiqué du Groupe Sonatrach.

Le mémorandum d'entente a été paraphé par le P.-dg du Groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le représentant du ministère irakien du Pétrole, Dhia Kamar Safar, directeur général du département technique auprès du ministère du Pétrole irakien, précise la même source.

La signature de ce protocole d'entente vise à "renforcer le partenariat entre les deux pays", à travers le partage des savoir-faire et de l'expertise algérienne dans le domaine de l'exploration, du transport par canalisation, de l'engineering ainsi que la contribution au renforcement des infrastructures industrielles en Irak. Elle confirme également "la volonté des deux parties de renforcer le développement et la coopération d'un partenariat mutuellement bénéfique", a souligné le document.

R. E.

LAGHOUAT

6 nouveaux centres de formation professionnelle à réceptionner

Six nouvelles structures vont renforcer les installations pédagogiques du secteur de l'enseignement et de la formation professionnels dans la wilaya de Laghouat, en prévision de la prochaine rentrée (session de septembre), a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces projets, dont les travaux de réalisation tirent à leur fin (99 %), consistent en un institut national spécialisé de la formation professionnelle et un institut de l'enseignement professionnel, implantés dans la commune d'Aflou.

Ces nouvelles structures seront dédiées aux spécialités agricoles et industrielles répondant aux spécificités de la région, et ce afin de satisfaire les besoins du marché local et les vœux des jeunes de la région. Le secteur va réceptionner également quatre centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), au niveau des communes d'Oued-Morra, Tadjerouna, Sebgueg et Aflou.

Intervenant lors des travaux de la session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), le wali de Laghouat, Ahmed Meguellati, a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer les travaux d'aménagement extérieur de ces structures et de saisir les instances centrales pour l'établissement des décisions de leur création. Le chef de l'exécutif de wilaya a également exhorté les présidents des Assemblées populaires communales à redynamiser, en coordination avec les parties concernées, le rôle des commissions communales d'apprentissage pour retenir les filières de formation en fonction des besoins de chaque commune.

ILLIZI

967 arbres détruits par un incendie à Bordj-Omar-Driss

Pas moins de 967 arbres ont été ravagés par un incendie de forêt qui s'est déclaré dans le périmètre agricole Teghagha de la commune de Bordj-Omar-Driss, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris de la Protection civile.

L'incendie, qui n'a causé aucune perte en vie humaine, s'est produit dans un périmètre agricole de sept ha, provoquant la destruction d'un effectif arboricole de 967 arbres de différentes essences (fruitiers, palmiers et non-productifs), selon la même source.

Les sapeurs pompiers de l'unité territoriale de Bordj-Omar-Driss, pourvus d'important moyens matériels et soutenus par les unités d'intervention et de la sécurité industrielle de Sonatrach de Tin-Foué-Tabenkourt (TFT) et Rourd-Ennous et des citoyens, sont venus à bout du sinistre après 16 heures d'intervention. Les mêmes services, qui ont pu sauver un cheptel ovin, ont relevé que la situation a été "difficilement maîtrisée en raison de vents violents balayant la région et de l'inexistence de pistes d'accès agricoles". Les autorités locales de la commune de Bordj-Omar-Driss ont entamé, en coordination avec les parties concernées, l'opération de recensement des dégâts engendrés par cet incident, a conclu la même source.

APS

GHARDAÏA, AMÉLIORATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Mise en service de six nouveaux forages

Six nouveaux forages destinés à renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) ont été mis en service récemment dans la wilaya de Ghardaïa en prévision du mois de Ramadhan prochain et de la période estivale.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a appris l'APS auprès des responsables de la direction des ressources en eau de la wilaya de Ghardaïa. Ces ouvrages hydrauliques, (entre 30 et 40 litres /S), ont été réalisés et équipés dans plusieurs sites, dont notamment la zone des sciences pour alimenter les trois pôles universitaires ainsi que les nouveaux centres urbains créés à la périphérie de ces pôles, la zone dite T'lat pour desservir les habitants du Ksar de Ben-Izguen et ses environs ainsi que le nouveau Ksar de Tafilelt (Ben Izguen) et Telelt (commune de Bounoura), a déclaré le directeur du secteur Djamel Belahrache. La zone de Bouhraoua a également bénéficié d'un nouveau forage pour renforcer l'alimentation en eau potable les nouvelles zones urbaines créées dans ce quartier périphérique de Ghardaïa, ainsi que dans les zones de Touzouz et Akhalkhal au profit des habitants des quartiers Touzouz, Benghanem et El Ghaba (commune de Ghardaïa). Il s'agit aussi de la mise en exploitation d'un forage à Zelfana, pour subvenir aux besoins croissants des quartiers de cette commune thermale, a-t-il précisé. Six autres ouvrages de stockage existants dans les communes de Metlili (3), Sebseb (1) Mansoura (1) et Berriane (1)



viennent de bénéficier d'une opération de réhabilitation, a fait savoir M. Belahrache. Pas moins de 180.000 mètres linéaires du réseau d'AEP de différentes dimensions et diamètres ont été également rénovés pour lutter contre les fuites d'eau, a-t-il expliqué. "Toutes ces réalisations ont été mises en service pour pallier à toute perturbation de l'approvisionnement en eau durant le mois de Ramadhan, et la prochaine saison estivale", a indiqué le DRE de la wilaya. Pour répondre aux besoins de cette dernière vitale en raison d'une croissance démographique accélérée et du développement des secteurs agricole et industriel dans la région, les pouvoirs publics s'attellent à mobiliser cette ressource par l'exploitation des eaux souterraines des nappes phréatiques ou albiennes dont la profondeur peut atteindre dans certain cas plus de 1.000 mètres notamment dans la région nord/est de la wilaya notamment Guerrara, a-t-il dit. Caractérisée par un climat aride à semi-aride, avec un niveau de précipitations annuelles très faible, la région de Ghardaïa demeure largement dépendante des ressources hydriques sou-

terraines. La mobilisation, le captage de cette ressource hydrique "rare" s'effectue par le pompage dans les nappes (Phréatique et albiennes) avec l'appui de l'énergie électrique pour répondre durablement aux défis de l'urbanisation et au développement socio-économique de la wilaya dans son ensemble ainsi qu'à renforcer l'attractivité touristique et de l'investissement dans la région, a ajouté la même source. La wilaya de Ghardaïa compte actuellement quelque 150 forages d'AEP dont six destinés à l'industrie avec une capacité globale de 270.302 m³/ jour, ainsi que 110 réservoirs de stockage et château d'eau d'une capacité globale de plus de 117.000 m³ et un réseau d'AEP estimé à plus de 1.500 km linaires, selon les données de la Direction des ressources en eau. Le taux de raccordement à l'eau potable dans la wilaya de Ghardaïa est estimé à 98% avec une dotation moyenne journalière de 198 litres/habitant.

B. M.

BOUMERDÈS, POURSUITE DE L'ÉRADICATION DES CHALETES

600 familles relogées à la cité El-Kerma

Une opération de relogement d'au moins 600 familles dans la région El-Kerma, à l'est de la ville de Boumerdès, a été entamée lundi dans le cadre de la poursuite du programme d'éradication des chalets à travers la wilaya. Lancée en marge du programme de célébration de la Journée nationale du Savoir, cette opération fait suite au relogement, il y a près de deux mois, quelque 400 autres familles dans plusieurs sites de la ville de Boumerdès. L'opération de démolition des habitations a été entamée immédiatement après l'évacuation de leurs occupants et ce, dans de bonnes conditions organisationnelles, assurées par les autorités locales, avec un bon encadrement d'équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya, entre autres. Toutes les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, avant la récupération du foncier évacué, qui a été entouré d'une clôture pour sa protection dans l'attente de son exploitation dans des

projets d'équipements publics et de développement. Le nombre de chalets éradiqués sur le territoire de la wilaya de Boumerdès sera porté à 11.000 (sur un total de 15.000), avant le 5 juillet prochain, "si des dotations financières sont disponibles pour l'aménagement des cités d'habitation destinées au relogement de leurs résidents", a assuré le wali Abderrahmane Madani Fouatih, dans une déclaration à l'occasion. "Nous œuvrons actuellement à l'éradication du plus grand nombre possible de chalets", a-t-il ajouté, exprimant son ambition d'atteindre 11.000 chalets démolis au 5 juillet prochain, contre 7.300 chalets déjà éradiqués à travers 17 communes. Le chef de l'exécutif a soutenu que cet objectif "est à la portée, sauf en cas de force majeure lié à l'indisponibilité des dotations financières" estimées, selon lui, à 600 millions de DA, nécessaires au parachèvement des aménagements externes des cités d'habitation réceptionnées. Le programme d'éradication des chalets, installés au lendemain du

séisme de mai 2003 à travers la wilaya, au profit des sinistrés avant leur redistribution dans un cadre social, prévoit une moyenne de trois opérations de relogement par mois, a ajouté Abderrahmane Madani Fouatih, avant d'annoncer à l'occasion une prochaine opération de relogement au profit de 1.000 familles à Boudouaou, puis 600 à Corso. L'opération d'éradication englobant 14.927 unités, réparties sur 95 sites à travers 28 communes, se fera de "façon progressive" jusqu'à l'ultime phase, a assuré le wali. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de plus de 200 ha, sur un foncier ciblé estimé à 400 ha. L'assiette libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8.400 logements AADL, 1.787 logements publics locaux (LPL) et 1.120 logements promotionnels aidés (LPA).

APS

EL-OUED, TECHNIQUES DE STOCKAGE DE L'AIL

Plaidoyer pour des sessions de formation



La wilaya d'El-Oued occupe le premier rang des producteurs d'ail, notamment du type précoce, à l'échelle nationale, avec une superficie de 1.800 hectares dans les communes de Hassi-Khelifa et Débila.

PAR BOUZIANE MEHDI

Des investisseurs agricoles, spécialisés dans la production de l'ail, ont appelé, selon l'APS, à envisager des sessions de formation des agriculteurs sur les techniques de stockage de la production de l'ail, pour à la fois réguler le marché et préserver la production de cette plante potagère.

Lors d'une rencontre avec les producteurs d'ail, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Bekkar Ghemmam Hamed, a indiqué que les services techniques de la Chambre s'attèlent actuellement à l'élaboration

d'un programme de formation spécialisée au profit des agriculteurs et producteurs d'ail.

"La formation englobe des volets théorique et pratique sur les méthodes techniques de stockage de cet important produit agricole", a-t-il précisé. S'agissant des préoccupations des agriculteurs liées à leur accompagnement pour la recherche de solutions aux difficultés rencontrées dans la commercialisation de leurs productions, M. Ghemmam a indiqué qu'il sera donné la possibilité d'exploiter des chambres froides modernes afin d'éliminer les modes traditionnels d'emmagasinage qui recouraient aux zeribas (sortes de huttes faites avec des palmes sèches de palmiers).

De nouveaux procédés de stockage s'imposent après la situation catastrophique vécue par les producteurs d'ail durant la saison de récolte précoce qui a donné lieu au mois d'avril courant à une subite chute des prix sur le marché national et des pertes "import-

antes" du produit subies par les agriculteurs, a-t-on souligné lors de la rencontre.

Cette nouvelle approche technique entre dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à réguler la production agricole, à travers l'adoption de procédés de stockage, soit par l'exploitation de chambres froides modernes, contenues dans les installations de l'entreprise Frigomédit, soit par la création de PME d'industrie de transformation, deux procédés à même de stabiliser les prix du produit agricole et d'assurer sa disponibilité sur le marché, a-t-on expliqué.

La wilaya d'El-Oued occupe le premier rang des producteurs d'ail, notamment du type précoce, à l'échelle nationale, avec une superficie de 1.800 hectares dans les communes de Hassi-Khelifa et Débila, et un rendement moyen de 100 quintaux à l'hectare pour l'ail séché et 500 qx/ha pour l'ail vert.

B. M.

BATNA, CENTRE D'INSTRUCTION DE L'ARME BLINDÉE

Organisation de journées portes ouvertes

Des journées "portes ouvertes" sur le centre d'instruction de l'arme blindée, chahid Mebarkia-Messaoud relevant de la 5e Région militaire (RM), ont été organisées dans la ville de Batna. Cette manifestation, qui s'est clôturée le 12 avril, s'inscrit dans le cadre du programme de communication de l'Armée nationale populaire ainsi que de la mise en œuvre du plan sectoriel de communication 2018 de l'état-major des forces terrestres, a indiqué le commandant de l'Ecole supérieure de l'arme blindée chahid Mohamed-Kadri, le général major Mohamed Omar.

L'objectif de ces journées est d'établir des liens entre le public et l'institution militaire et la consolidation du lien

armée-nation, a ajouté l'officier supérieur, tout en relevant que la manifestation permet aussi aux jeunes de découvrir les moyens pédagogiques mis en place pour la formation d'un soldat complet apte à exécuter avec professionnalisme les diverses tâches devant lui être confiées. Le commandant du centre d'instruction, le colonel Abidi Brahim, a souligné que le centre assure la formation annuelle de deux promotions de soldats contractuels et de réserve.

Il a également abordé les conditions de formation, pédagogique et appliquée, dont dispose cette structure militaire.

Un documentaire a été présenté aux invités de la manifestation parmi les-

quels des journalistes, dévoilant le quotidien du soldat au sein du centre, situé dans le centre-ville de Batna, et les moyens dont il dispose.

Dans une exposition organisée à l'occasion, il a été mis en évidence des équipements et armes utilisés dans cette formation par le centre, ainsi que des treillis et le matériel médical d'intervention sur le terrain.

Placée sous le slogan "Détermination, défi, professionnalisme", la manifestation a suscité, dès son ouverture, une affluence visible du public, notamment les jeunes qui ont reçu des explications détaillées sur les conditions de formation.

APS

MILA

Des bibliothèques communales dotées d'équipements informatiques

Vingt-trois bibliothèques communales dans la wilaya de Mila ont bénéficié d'équipements informatiques, dans le cadre d'un appel d'offre national pour l'équipement et l'acquisition des livres, a-t-on appris samedi auprès de la Direction de la culture. Les équipements distribués totalisent 264 appareils, dont 150 ordinateurs, 26 machines d'impression, 13 photocopieuses et 75 accessoires informatiques, dont des modulateurs et des batteries, a précisé le même responsable. La même source a ajouté que ces équipements ont été affectés au bénéfice de 23 communes sur les 32 localités de la wilaya, rappelant que les bibliothèques qui ont bénéficié de ce matériel informatique ont été réalisées dans le cadre de la Caisse nationale des collectivités locales, des programmes communaux de développement (PCD) en plus d'autres relevant du secteur de la culture. L'appel d'offre national lancé pour l'équipement et l'acquisition des livres acquisition pour 23 bibliothèques communales concerne également l'acquisition de matériel audiovisuel, la climatisation et l'équipement des structures en mobiliers bureautiques a-t-on encore ajouté soulignant que cette phase d'équipement sera assurée "dans les mois prochains". Ces bibliothèques communales ont bénéficié de quotas de livres, dans diverses occasions, offerts par la société nationale des arts graphiques dans le cadre de la promotion de la lecture, a-t-on encore signalé.

BÉCHAR

1.000 aides accordées pour l'éradication de l'habitat précaire

Un programme de 1.000 aides financières destiné à la lutte contre l'habitat précaire, notifié à la wilaya de Béchar, est en voie de concrétisation, a-t-on appris lundi auprès de la Direction locale du logement.

Pour la concrétisation des objectifs de ce programme de lutte contre l'habitat précaire et l'amélioration des conditions de vie et social du citoyen, neuf bureaux d'études techniques locaux ont été choisis pour le pilotage de l'opération, a-t-on précisé.

Les procédures ont permis l'élaboration d'une liste de 695 décisions au profit des familles bénéficiaires et 650 cahiers des charges et ce, après sa soumission au fichier national du logement au niveau de la structure locale de la Caisse nationale du logement (CNL), a-t-on signalé. Auparavant, il a été procédé au retrait de 160 aides financières dont ont bénéficié certaines collectivités et ce, pour cause de non-lancement des travaux, ce qui a permis le rajout de 90 aides similaires au profit de la commune de Béchar qui totalise actuellement un global de 570 aides à son programme de résorption de l'habitat précaire, a fait savoir la source. Idem pour la commune de Kenadza qui a bénéficié de 70 nouvelles aides du même type, à la faveur de ce nouveau programme.

APS

TOURNAGE DE LA VIDÉO SUR "L'ATTAQUE CHIMIQUE"

Un garçon de Douma révèle des détails

Le garçon syrien Hassan Diab, présenté par les Casques blancs comme une personne touchée par la présumée attaque chimique le 7 avril à Douma, a raconté à un journaliste russe comment la vidéo sur « l'attaque » a été filmée.

Il n'y a eu aucune « attaque chimique » à Douma, une banlieue de Damas, le 7 avril dernier et les personnes qui « auraient été touchées par un agent chimique » ont été invitées par les Casques blancs, a annoncé mercredi Hassan Diab, un garçon de 11 ans qui figurait dans la vidéo. « Nous étions dans un sous-sol. Maman m'a dit qu'il n'y avait rien à manger et qu'on mangerait demain. Nous avons entendu des cris dans la rue, on criait "Allez à l'hôpital". Nous avons accouru à l'hôpital et dès que j'y suis entré, on m'a attrapé et on a commencé à m'asperger d'eau. Ensuite, on nous a mis sur des lits à côté d'autres personnes », a indiqué le garçon à la chaîne de télévision Rossiya 24. Le correspondant de guerre de la chaîne, Evguéni Poddoubny, a noté qu'on avait obligé le garçon à tourner dans cette vidéo. « L'enfant n'avait rien à manger. On lui a donné du riz, des dattes et des biscuits pour ce tournage », a indiqué le journaliste. Le père d'Hassan a confirmé ce récit, ajoutant qu'il n'y avait eu aucune attaque chimique dans la ville. « Quand j'ai appris que mon enfant était à l'hôpital, j'ai demandé de m'absenter de mon travail pour y aller. J'ai fumé dehors, je n'ai rien senti. Je suis entré à l'hôpital et j'ai vu ma famille. Les extrémistes ont donné des dattes, des biscuits et du riz aux participants à ce tournage avant de nous laisser rentrer chez nous. Mon enfant se portait parfaitement bien », a indiqué l'homme.

Le correspondant Evguéni Poddoubny a publié un reportage sur Instagram où il montre la salle d'hôpital qui a servi de lieu de tournage pour les Casques blancs. « L'hôpital traitait plusieurs personnes souffrant d'asphyxie au monoxyde de carbone, parce que ce jour-là, il y avait plusieurs incendies à Douma. Tout à coup, des extrémistes criant "Attaque chimique" sont arrivés en courant dans l'hôpital. Ils ont amené leurs acteurs qu'ils ont mis sur le plancher et ont commencé à les asperger d'eau. Cela a servi de prétexte pour une frappe portée contre la Syrie par les États-Unis, le Royaume-Uni et la France », indique le journaliste dans le reportage.

Des correspondants de la chaîne américaine One America News Network se sont, eux aussi, rendus à Douma. Ils ont interviewé les médecins de l'hôpital, qui avait servi de lieu de tournage pour l'attaque chimique présumée, ainsi que des habitants de Douma.



Personne n'a confirmé que l'attaque présumée a eu lieu dans la ville, a déclaré en direct un présentateur de One America News Network. Il a annoncé avoir interrogé une dizaine de résidents. « Ils ont dit que ce jour-là, tout allait comme toujours dans ce quartier et qu'ils n'avaient remarqué rien d'insolite », a noté le journaliste. Il a interrogé 40 ou 50 autres personnes dans d'autres quartiers de Douma, mais personne n'a entendu parler d'une attaque chimique.

Le correspondant américain a également visité la place où l'attaque aurait eu lieu, mais il n'a trouvé aucune preuve. Il est ensuite allé dans l'hôpital contrôlé par des extrémistes et est entré dans la salle qu'on avait montré dans les vidéos et où se trouvaient des personnes touchées par « l'attaque chimique ».

Un médecin, qui était de service le 7 avril, lui a dit « que c'était une journée comme les autres, mais qu'il y avait beaucoup de poussière. Beaucoup de gens se plaignaient de souffrir de toux, mais il n'y avait pas d'autres blessures. Et d'un coup, un groupe d'inconnus criant qu'une attaque chimique avait eu lieu, a fait irruption dans la salle. Ils ont apporté des gens, des blessés présumés, et ont commencé à les asperger d'eau. Les médecins examinaient ces personnes et les inconnus qui avaient apportés les blessés, ont commencé à tout filmer ».

Le ministère russe de la Défense avait précédemment présenté une interview vidéo de participants au tournage. Les médecins de l'hôpital y déclarent qu'« aucune des personnes apportées à l'hôpital ne présentait de traces d'intoxication par des agents toxiques ».

Bachar el-Assad renvoie sa Légion d'honneur au "pays soutenant les terroristes"

Bachar el-Assad a anticipé sur la procédure de retrait de la Légion d'honneur engagée en France à son endroit, estimant qu'il n'était point d'honneur de porter une distinction d'un pays « esclave » des États-Unis et préférant la rendre à la France.

Jeudi 19 avril, trois jours après que Paris a engagé une procédure de retrait de la Légion d'honneur décernée à Bachar el-Assad en 2001 par

Jacques Chirac, la présidence syrienne a rendu la décoration à la France.

« Il n'est point d'honneur pour le Président Assad de porter une décoration attribuée par un régime esclave (...) des États-Unis qui soutient les terroristes », a indiqué la présidence syrienne dans un communiqué.

« Le ministère des Affaires étrangères et des Expatriés a officiellement rendu à la République française, par le biais de l'ambassade de Roumanie à Damas qui parraine les intérêts français en Syrie, la décoration de Grand Croix de la Légion d'honneur accordée au Président Assad par l'ancien Président français Jacques Chirac », a précisé la présidence, poursuivant que la décision a été prise après « la participation de la France à l'agression tripartite aux côtés des États-Unis et du Royaume-Uni contre la Syrie le 14 avril ». Dans la nuit du 13 au 14 avril, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont porté des frappes contre la Syrie. Sur 103 missiles tirés, 71 ont été interceptés par la DCA syrienne, informe le ministre russe de la Défense. Le bombardement a été mené sous couvert d'une opération visant à éliminer de prétendues armes chimiques syriennes, suite à l'attaque chimique qui aurait été perpétrée le 7 avril à Douma, près de Damas, selon les pays occidentaux. Le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères avait dénoncé « une frappe militaire contre un État souverain sous un tel prétexte ».

La Russie a prévenu les USA contre le franchissement de « lignes rouges » en Syrie

La Russie a averti la coalition dirigée par les États-Unis que le franchissement de certaines « lignes rouges » en Syrie déclencherait des représailles, a déclaré à Sputnik le ministre russe des Affaires étrangères.

La Russie et la coalition internationale dirigée par les USA ont été en contact au niveau du commandement militaire peu avant les frappes contre la Syrie. Moscou a notamment mis en garde contre les frappes sur certaines régions syriennes qui signifieraient le franchissement de « lignes rouges », a annoncé Sergueï Lavrov à Sputnik. alery Gerasimov, chef d'état-major

des armées russes, a averti la coalition internationale, bien avant qu'elle ne réalise ses frappes contre la Syrie, que « si les activités militaires quelconques de la soi-disant coalition touchent des militaires russes », la partie russe « répondra d'une manière dure et claire », a raconté M. Lavrov

« De plus, nous considérerons comme des cibles légitimes non seulement les missiles eux-mêmes, mais aussi leurs vecteurs. Cela a été dit clairement et sans équivoque », a-t-il poursuivi.

« Ensuite, il y a eu des contacts au niveau des directions militaires et des généraux, entre nos représentants et le commandement de la coalition américaine. Ils ont été informés où se trouvaient nos « lignes rouges », y compris les « lignes rouges sur le terrain », géographiquement », a poursuivi le diplomate. Et, en tout cas, les résultats montrent qu'ils n'ont pas franchi ces « lignes rouges », a conclu le ministre russe des Affaires étrangères. Dans la nuit du 13 au 14 avril, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France ont porté des frappes contre la Syrie. Sur 103 missiles tirés, 71 ont été interceptés par la DCA syrienne, informe le ministre russe de la Défense. Le bombardement a été mené sous couvert d'une opération visant à éliminer de prétendues armes chimiques syriennes, suite à l'attaque chimique qui aurait été perpétrée le 7 avril à Douma, près de Damas, selon les pays occidentaux. Selon la Défense russe, les forces de la défense antiaérienne russe déployées en Syrie n'ont pas participé à la riposte aux frappes de la coalition tripartite. Le président russe a qualifié cette attaque d'acte d'agression contre un État souverain.

Agences

LÉGISLATIVES ET PRÉSIDENTIELLE EN TURQUIE

Erdogan annonce des élections anticipées

Des élections présidentielle et législatives anticipées auront lieu le 24 juin en Turquie, plus d'un an avant l'échéance normale, a annoncé Recep Tayyip Erdogan, qui estime que le pays doit adopter d'urgence un régime présidentiel.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé, mercredi 18 avril, la tenue d'élections présidentielle et législatives le 24 juin, soit un an et demi avant la date, prévue initialement en novembre 2019. « Nous avons décidé de tenir ces élections le dimanche 24 juin 2018 », a déclaré lors d'un point presse à Ankara le chef de l'État, qui avait pourtant plusieurs fois démenti ces dernières semaines les « rumeurs » d'élections anticipées.

Agences

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2019 (U20) : TUNISIE-ALGÉRIE À 15H30

Les Verts pour la confirmation

La sélection algérienne de football des U20 affrontera son homologue tunisienne cet après-midi (15h30) au stade Olympique de Radès, comptant pour le match retour du premier tour des éliminatoires de la CAN 2019 de la catégorie.



JAJ-2018/RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

"Réception avant le 1^{er} juin, aucune réévaluation financière"

ELIMINATOIRES DE LA CAN 2019 (U20) : TUNISIE-ALGÉRIE À 15H30

Les Verts pour la confirmation

La sélection algérienne de football des U20 affrontera son homologue tunisienne cet après-midi (15h30) au stade Olympique de Radès, comptant pour le match retour du premier tour des éliminatoires de la CAN 2019 de la catégorie.

PAR MOURAD SALHI

Les hommes du duo Salim Seba et Hocine Achiou, vainqueurs de la manche aller sur le score de 3 à 1, tenteront de confirmer aujourd'hui en terre tunisienne. Les jeunes algériens, désormais plus en confiance après la victoire du match aller, devront sortir une prestation encore plus convaincante afin de monter en puissance et gagner en confiance. Avec le renforcement de l'équipe par le milieu de terrain de l'Inter de Milan Mohamed Menaouer Belkheir, la sélection algérienne pourra espérer mieux dans ce match. Ayant raté la manche aller disputée au stade 20-Août d'Alger, Mohamed Belkheir confirme qu'il est venu pour apporter un plus au groupe. "J'ai vite accepté l'invitation envoyée par la FAF. Je suis venu pour apporter un plus au groupe qui est déjà en place. Je suis Algérien et je fais de



mon mieux pour défendre tel qu'il se doit les couleurs nationales et honorer la confiance faite en moi par les responsables du football algérien. On fera tout pour revenir avec la qualification de Tunis", a indiqué le joueur avant le départ jeudi pour Tunis. Pour le match aller, l'instance fédérale a expliqué que l'absence de ce joueur lors du match aller, la décision est revenue à son club. "Cette jeune équipe algérienne bénéficiera pour ce match retour, des services du jeune Belkheir qui évolue à l'Inter de Milan. Ce joueur était convoqué pour le match aller qui s'est déroulé il y a 3 semaines à Alger mais son club a refusé de le libérer. Ce qui n'est pas le cas pour ce match retour où les dirigeants de la formation italienne l'ont autorisé à rejoindre la sélection", a écrit l'instance fédérale sur son site officiel. La sélection algérienne a achevé mercredi soir un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (CTN) Alger. Le staff technique a tout finalisé et confirme que le groupe est fin prêt pour ce rendez-vous de Tunis. "Nous avons bien profité de cette période qui a précédé ce match retour pour apporter les réglages qui s'imposent. Nous avons revu le match aller et des enseignements ont été tirés. Nous n'allons pas se présenter à Tunis pour se contenter uniquement de défendre notre avantage, mais nous allons faire tout pour confirmer", a indiqué le jeune technicien algérien Hocine Achiou. Ce dernier confirme que tous les joueurs sont prêts pour ce rendez-vous

tunisien d'envergure. Concernant la composante du onze rentrant, le staff technique ne compte pas trop chambouler l'effectif qui, selon lui, a réalisé une belle première manche au stade 20-Août d'Alger. Mis à part un ou deux éléments près, le duo Seba-Achiou est attendu à renouveler la confiance au même groupe. Le coach Achiou avait déjà indiqué qu'il ne compte pas changer en ce moment une équipe qui gagne. Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain. Un autre tour qui s'annonce encore plus difficile contre une équipe du Ghana. La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

M. S.

SPORT ÉQUESTRE

Alger abrite le National Jamping Tours

Le Centre équestre Colonel Chabou du Caroubier a abrité ce week-end le National Jamping Tours (concours de saut d'obstacles) des trois catégories : cadets, juniors et seniors. Cet événement est organisé par la wilaya d'Alger en étroite collaboration avec la Fédération algérienne du sport équestre et l'Office des parcs, des sports et loisirs d'Alger. Ce

concours, qui s'est étalé sur trois jours, a regroupé 200 cavaliers et cavalières représentant différents clubs des quatre coins du pays. Ces compétitions sportives comprendront 14 épreuves chacune ornées de différents prix. Le premier concours CSO 1* et 2* du 19 au 20 avril 2018 et le deuxième concours CSO 1* et 3* du 26 au 28 avril 2018. CSI 1 étoile en Small et Big sur des

hauteurs de 1 mètre à 1 m 20 et en CSI 2 étoiles en Small, Medium et Big tour sur des hauteurs de 1 m 15 à 1 m 30 pour le premier concours. Et CSO 1* 3* en Small et Big sur des hauteurs allant de 1m à 1m 40", ont expliqué les organisateurs dans un communiqué de presse. "L'Office des parcs, sports et loisirs d'Alger (Opla), qui organise cette compétition pour la première

fois, a pour but de rapprocher les clubs et mettre en valeur cette discipline noble qui se pratique en compagnie d'un animal majestueux, à savoir le cheval", a indiqué la responsable de la communication et marketing, Chafika Kahlal. Les compétitions sont ouvertes aux cavaliers des trois catégories avec des chevaux âgés de six ans et plus.

M. S.

FOOTBALL POUR LES JEUNES

Création "prochainement" d'une ligue nationale de jeunes

Une ligue nationale de football pour les jeunes sera "prochainement" créée, a indiqué, mercredi à El-Tarf, le directeur technique national (DTN) auprès de la Fédération algérienne de football (FAF), Rabah Saâdane. Intervenant au terme d'une visite de deux jours consacrée à la prospection d'un site devant servir d'assiette pour la réalisation d'un centre technique fédéral, le DTN a précisé que le projet de cette ligue "sera annoncé à l'Assemblée générale ordinaire de la FAF prévue le 23 avril courant". Il a, dans ce contexte, mis en relief la stratégie suivie en matière de développement du football, basé notamment, a-t-il soutenu, sur l'identification des écoles de football en vue d'un accompagnement tant sur le plan de la formation qu'en matière de matériels pédagogiques.

De son côté, le directeur technique national adjoint chargé du développement et de l'élite, Abdelkrim Benaouda, insistant sur les potentialités naturelles exceptionnelles existantes dans cette région frontalière à même de permettre la réalisation d'un centre technique, a souligné que les efforts sont actuellement axés sur "la formation et l'accompagnement des jeunes talents puisés des différentes régions de l'Algérie profonde". Les intervenants ont également fait état des différents chantiers et actions engagés pour promouvoir le secteur, signalant l'organisation, à partir du 25 avril courant, d'un séminaire national dédié à la révision des schémas d'organisation du Championnat des jeunes.

Les membres de la commission technique nationale de la FAF ont visité le site Skhira, dans la commune de Ain Kerma, culminant à près de 900 mètres d'altitude et celui de Riayadath, dans la commune de Zitouna, à plus de 800 mètres d'altitude et également des sites dans les communes frontalières d'El-Kala, El-Ayoune, Ramel El-Souk et Bougous où son mont El Ghora qui culmine à 1.205 mètres qui n'a pas laissé indifférent les membres de cette commission qui ont exprimé leur satisfaction quant aux atouts de cette wilaya qui lui permettent "d'abriter un centre pour le sport de haut niveau". Selon Mme Sara Tlibani, architecte et membre de cette commission technique de prospection, le site requis doit répondre à divers critères, dont la nature de l'assiette, les points d'eau, l'altitude et la disponibilité des infrastructures routières.

APS

JAJ-2018/RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

"Réception avant le 1^{er} juin, aucune réévaluation financière"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a appelé, jeudi, les sociétés chargées de la réhabilitation des infrastructures sportives devant abriter les 3es Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), prévus du 19 au 28 juillet à Alger, à "livrer les projets avant le 1er juin, sans aucune réévaluation financière".

"L'Algérie a organisé par le passé des événements sportifs de grande importance et nous avons une réputation à défendre. Nous devons réussir cet événement africain et cela passe par la réception des projets sportifs avant le premier juin prochain, sans parvenir à une autre réévaluation financière des sites concernés par les JAJ-2018", a déclaré M. Hattab lors d'une visite de travail et d'inspection au niveau des infrastructures sportives dans la wilaya d'Alger. Le ministre a débuté sa visite de travail au Club de tennis de Bachdjarah, avant de se rendre au Centre féminin de Ben-Aknoun, la piscine olympique de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, les salles de sports de l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) et le stade d'athlétisme du 5-Juillet (Sato).

Au Club de tennis de Bachdjarah qui connaît depuis plus d'un mois des travaux de réhabilitation (cours de tennis, parking, vestiaires, éclairage...), d'une enveloppe financière avoisinant les 240 millions de dinars, le ministre a donné des instructions fermes au bureau d'étude afin



de livrer le projet dans les délais inscrits, à savoir le 1er juin prochain. "Nous n'avons plus de temps à perdre, le gouvernement nous a donnés tous les moyens financiers pour la réhabilitation des sites sportifs, il faut qu'on soit prêt le jour J. Il faut accentuer le rythme des travaux, même s'il faut travailler avec deux voire trois équipes", a-t-il insisté. Au Centre sportif féminin de Ben-Aknoun, le ministre a donné des instructions fermes pour accélérer la cadence des travaux de réfection de la toiture et de la mise en valeur de la piscine, de la salle de gymnastique et de la grande salle. Selon les explications données par le bureau d'étude chargé des travaux de réhabi-

litation du Centre féminin de Ben-Aknoun, le coût global de l'opération avoisine les 40 millions de dinars et le projet devrait être réceptionné avant le 1er juin. Le ministre s'est rendu également à l'Ecole supérieure des sciences et de technologie du sport (ESTS) où il a instruit la société chargée de la réhabilitation des salles de sports et l'aménagement des vestiaires et des douches à mettre en place un planning quotidien pour éviter toute mauvaise surprise.

"Tout le monde doit être impliqué dans le processus de réhabilitation, à savoir la DJS, le bureau d'étude et la société en charge des travaux. Vous avez 27 ouvriers sur le chantier, ce n'est pas suffisant

pour livrer le projet à temps. Il faut prendre en considération l'aspect écologique dans l'utilisation des matériaux de construction", a insisté M. Hattab en direction des responsables de la société en charge de la réhabilitation de l'ESTS.

A la piscine olympique du Complexe Mohamed-Boudiaf qui connaît un retard considérable, le ministre s'est enquis des travaux de réfection et de revêtement des vestiaires, sanitaires, salles de soins, éclairage des bassins intérieurs et extérieurs, remplacement du tableau d'affichage, étanchéité et réfection des tribunes.

Selon la société chargée des travaux de réhabilitation et d'équipement de la piscine olympique, le délai de réception est prévu pour le 1er juin, alors que l'enveloppe financière consacrée à cette opération avoisine les 470 millions de dinars.

Les Jeux africains de la jeunesse sont une compétition qui concerne les athlètes âgés entre 14 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat, au Maroc, en 2010, alors que la capitale botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition en 2014.

APS

JUDO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

"L'arbitrage nous a été fatal"

Le président de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Rachid Laras, a estimé, jeudi à Alger, que l'arbitrage a joué "un mauvais tour" aux judokas algériens lors des Championnats d'Afrique, organisés au Palais des sports d'El-Menzah à Tunis (Tunisie), du 12 au 15 avril courant.

"Nos judokas ont fait une très

bonne prestation au cours de ces Championnats d'Afrique mais malheureusement l'arbitrage nous a été fatal. Il y avait beaucoup de favoritisme, notamment lors des demi-finales et des finales. Franchement c'est malheureux et honteux", a déclaré Laras à l'APS. La sélection algérienne, composée de 19 athlètes (10 messieurs et 9

dames) avait terminé les épreuves individuelles et par équipes à la deuxième place, avec un total de 16 médailles : 4 or, 3 argent et 9 bronze, derrière la Tunisie (5 or, 4 argent et 6 bronze), au moment où le Maroc a complété le podium, avec 4 or, 3 argent et 3 bronze. "Si la compétition avait lieu dans un autre pays, on aurait sûrement pris la première

place et conservé notre titre. Mais malgré cette deuxième place, je suis très satisfait de nos athlètes car ils étaient vraiment à la hauteur", a-t-il souligné. La compétition, disputée au Palais des sports d'El-Menzah (Tunis) a drainé la participation de 176 judokas (107 messieurs et 69 dames), représentant 25 pays.

APS

FED CUP 2018

Première victoire des Algériennes

Les tennismen algériennes ont remporté leur première victoire dans la Fed Cup 2018 (zone A), groupe 3, Zone Europe-Afrique. L'Algérie s'est imposée face au Kosovo (2-1), ce jeudi à la cité nationale sportive El Menzah - Tunis (Tunisie), à l'occasion de la 3e journée du tournoi.

Après deux sorties ratées dans cette édition 2018 de la Fed Cup, suite aux défaites concédées respectivement face à Chypre (2-1) et face à la Tunisie (3-0), les protégées de la capitaine Nabila Bouchabou ont réussi à retrouver le sourire ce jeudi.

Face au Kosovo, cette 3e journée a bien commencé après la victoire Yassamine Boudjadi face à Liridona Murati. Alors que l'Algérienne menait par 5 jeux à 1, dans le premier set, son adversaire du jour a jeté l'éponge, ne pouvant pas poursuivre le match. Après Boudjadi, c'était au tour de Amira Benaïssa de fouler la terre battue du complexe d'El-Menzah afin de doubler la mise pour l'Algérie. Toutefois, la championne d'Algérie 2017 n'a joué de malchance et n'a pas réussi dans sa mission. Face à Arlinda Rushiti, Benaïssa a perdu le premier set sur le score de 6 jeux à 3. Lors du seconde set, l'Algérienne, handicapée par une blessure, s'est vue dans l'obligation de se retirer de la partie alors qu'elle était menée au score (4-0). De nouveau à égalité, après deux matchs, l'Algérie et le Kosovo ont dû se départager dans l'épreuve du double. Bien déterminées à marquer leur premier point dans cette compétition, Lynda Benkaddour et Yassamine Boudjadi ont relevé le défi en disposant de la paire kosovare composée de Arlinda Rushiti et de Blearta Ukehaxhaj (2-0).

Dans une dernière partie très disputée, les Algériennes ont remporté le premier set sur le score de 6 jeux à 4, avant de batailler pour s'adjuger le deuxième set (7-5).

Grâce à ce premier succès, l'Algérie quitte la dernière place et remonte à la 4e position (1 victoire) dans un classement dominé, conjointement, par la Tunisie et Chypre qui totalisent trois victoires chacune.

Lors de la 4e et ultime journée, prévue hier, l'Algérie donnera la réplique à Madagascar, bonne dernière au classement. Sauf catastrophe, la victoire ne devrait pas échapper aux camarades de Benkaddour.

APS

REAL

Zidane évoque encore un transfert avorté

L'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane, a été interrogé une nouvelle fois à propos de Kepa.

Mercredi dernier, les Merengue n'ont pas réussi à prendre l'ascendant sur l'Athletic Bilbao (1-1, 33e journée de Liga). Lors de cette rencontre disputée au Stade Santiago Bernabeu, le gardien de l'équipe basque, Kepa, a rendu une très bonne copie. Rappelons que lors du dernier mercato hivernal, on pensait – pendant un moment – que le portier espagnol allait enfile le maillot du Real Madrid. Mais Zinedine Zidane n'était pas emballé par le fait de le recruter au cours du mois de janvier. Lors d'un point presse, le champion du monde 98 a dû se justifier... pour la énième fois. « Peu importe ce que je pense du gardien adverse, ce n'est pas mon joueur », a-t-il lâché.

Il ne voulait pas tout bouleverser

« Il est très jeune et a beaucoup de potentiel. Mais au milieu de la saison, je n'avais pas besoin d'un nouveau gardien de but », a souligné l'entraîneur français. Depuis le coup d'envoi de cet exercice 2017/2018, Zinedine Zidane s'appuie sur Keylor Navas en tant que gardien numéro un. Kiko Casilla est la doublure du joueur originaire du Costa Rica. Pour le coach du Real, (l'affaire Kepa) « n'est que du bruit » et « ne veut rien dire ». A priori, les décideurs de la Casa



Blanca ont fait une croix définitive sur Kepa. Après avoir appris qu'il ne signerait pas au Real, le dernier rempart avait accepté de prolonger son contrat à l'Athletic Bilbao jusqu'au 30 juin 2025.

Une offre de 40 M€ pour Benzema ?

Peu efficace cette saison, Karim Benzema (30 ans, 39 matchs et 9 buts toutes compétitions cette saison) subit de nombreuses critiques ces dernières semaines. Malgré sa situation inconfortable, l'attaquant du Real Madrid garde la confiance de son entraîneur, Zinedine Zidane, ainsi qu'une cote élevée à l'étranger. En effet, Diario Gol assure qu'Arsenal est prêt à débours 40 millions d'euros pour récupérer le buteur tricolore. Une belle somme pour un joueur qui va sur ses 31 ans mais qui ne devrait toutefois pas suffire à convaincre les dirigeants merengue. Si les Gunners veulent Benzema, il faudra faire un effort financier bien plus conséquent !

BARÇA

Des progrès sur le dossier Umtiti

« Ce n'est pas un secret, le FC Barcelone cherche à prolonger le défenseur central Samuel Umtiti (24 ans, 23 matchs et 1 but en Liga cette saison), sous contrat jusqu'en juin 2021, afin d'augmenter sa clause libératoire, fixée actuellement à 60 millions d'euros. D'après les informations du quotidien catalan *El Mundo Deportivo*, ce dossier progresse grâce à l'intervention du directeur sportif Robert Fernandez, qui avait été à l'origine de la

venue de l'ancien Lyonnais. Soucieux d'augmenter la clause libératoire du Français à 250 millions d'euros avant la Coupe du monde 2018, Fernandez semble prêt à réaliser un effort pour satisfaire les exigences financières d'Umtiti. Avec la volonté évidente de l'international tricolore de poursuivre au Barça, un accord paraît très probable.

Lenglet se rapproche de plus en plus !

Auteur de belles performances cette saison avec le FC Séville, le défenseur central Clément Lenglet (22 ans, 30 matchs et 3 buts en Liga cette saison) a été régulièrement annoncé dans le viseur du FC Barcelone ces dernières semaines. Ce jeudi, le quotidien catalan *Sport* assure des discussions avancées entre le club catalan et les représentants du jeune talent français. Prêts à payer la clause libératoire de l'an-

cien Nancéien fixée à 30 millions d'euros, les Blaugrana négocient avec les agents de Lenglet les bases de son futur contrat. Etant donné l'avancée des négociations, l'actuel leader de la Liga serait particulièrement confiant pour boucler ce dossier rapidement. Pour rappel, Séville n'a pas dit son dernier mot et tente de convaincre son défenseur de prolonger son bail afin d'augmenter sa clause libératoire.

MAN CITY

Le discours classe de Guardiola

Dimanche, Manchester City a été sacré champion d'Angleterre sans jouer suite à la défaite de Manchester United face à West Bromwich Albion (0-1). Du coup, l'entraîneur des Skyblues, Pep Guardiola, n'avait pas encore eu l'occasion d'adresser ses félicitations aux joueurs et au staff. Le Catalan s'est exécuté, ce jeudi, en prononçant un joli discours devant son groupe et tout le per-

sonnel du club.

"Félicitations à tous parce que nous sommes champions. Nous sommes les meilleurs d'Angleterre. Je veux que chaque membre de mon staff, chaque personne au club, ressente cela. On parle toujours de l'entraîneur ou des joueurs, mais une telle performance est impossible sans tous vos incroyables efforts", a souligné l'ancien coach du FC

Barcelone qui a conclu en s'adressant plus particulièrement à ses joueurs.

"Vous avez créé quelque chose d'unique. C'est impossible d'achever une telle performance si vous n'êtes pas des mecs bien, de bonnes personnes. (...) Vous allez rester dans mon cœur jusqu'à la fin de mes jours. J'en suis certain." Un bel hommage !

AU SERVICE DE LA LITTÉRATURE

Waciny Laredj plaide pour une critique médiatique constructive

L'écrivain et romancier Waciny Laredj a plaidé, lors d'une rencontre littéraire, tenue mardi soir au Palais de la culture de Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine, en faveur d'une "critique médiatique constructive au service de la littérature algérienne" et ce, à travers la formation de journalistes spécialisés dans ce domaine.



Invité du café littéraire constantinois "Majaz", organisé à l'occasion de la célébration de "Youm El Ilm", M. Laredj a affirmé que "la critique médiatique constructive de toute œuvre littéraire permet de mettre en avant cette production, d'en souligner l'importance et de susciter l'intérêt autour de l'œuvre".

Devant un parterre d'initiés à la chose culturelle, le romancier a soutenu que "les journaux devraient réserver des rubriques à la critique des nouvelles publications, afin que le journaliste ne se limite pas à citer le titre du livre et à reprendre des extraits du résumé de l'ouvrage ou la présentation de l'auteur à la quatrième de couverture (la dernière page du livre) sans en lire le contenu et l'évaluer".

A ce propos, Waciny Laredj a évoqué la nécessité de "soumettre ces journalistes à une formation dans ce domaine et ce, pour le bénéfice de la

littérature et la culture en Algérie".

Le romancier a également profité de sa présence dans la ville du Vieux Rocher pour décrire les circonstances dans lesquelles a été élaboré son dernier roman *Les Nuits d'Isis Copia*, à travers lequel il invoque l'esprit de la regrettée écrivaine palestinienne May Ziadah, avouant "avoir cherché, à sa manière, à rendre justice à May qui a commencé sa carrière littéraire sereine et méconnue et quitté ce monde solitaire et malheureuse".

Waciny Laredj, qui a remporté le prix Katara du roman arabe en 2015, consacrant son ouvrage *Le Royaume du papillon*, a fait savoir que Isis Copia est le pseudonyme que May Ziadah utilisait à ses débuts pour signer ses premiers ouvrages, précisant que "ce roman qui a nécessité le recours à des manuscrits et des documents pour l'écrire, interpelle les cœurs en premier lieu et incitera le lecteur à aimer May davantage".

Il a renchéri, par ailleurs, en disant :

"Je me suis souvent interrogé sur ce personnage, ce qui m'a poussé à chercher et à creuser plus profondément en allant jusqu'au Liban, en Palestine et en Egypte, à travers un périple touristique et culturel pour découvrir les raisons de son séjour dans un hôpital psychiatrique à Beyrouth, à l'instigation de cousin Joseph, dont il était autrefois épris, mais qui l'a accusé de folie par la suite pour s'emparer de ses biens".

Au terme de son intervention, l'assistance a été conviée à un débat pour discuter, entre autres, de la relation de la liberté d'écrire avec l'éthique et les moyens de transformer les romans algériens en œuvres cinématographiques ou dramaturgiques.

La rencontre littéraire, organisée par la Direction de la culture, en coordination avec la maison d'édition Dar Numidia, a été clôturée par une séance de vente-dédicace des ouvrages de Waciny Laredj.

OUVERTURE DU MOIS DU PATRIMOINE À CHLEF

Des activités riches et un public des grands jours

L'ouverture, mercredi, du mois du Patrimoine à Chlef a été marquée par l'organisation d'activités culturelles multiples, suscitant l'engouement d'un public nombreux. Cette édition 2018 du mois du Patrimoine, lancée sous le signe "Mon patrimoine mon avenir", au niveau de la maison de la culture du centre-ville de Chlef, a été ouverte en fanfare, par des troupes folkloriques locales.

Une attention particulière sera accordée, au titre de cette édition, aux enfants âgés de 6 à 18 ans, a indiqué à l'APS la directrice de la culture de la wilaya, Fatima Bekara, se félicitant de la grande affluence ayant marqué la première journée de cette manifestation, marquée par une forte participation de représentants de la société civile, a-t-elle souligné.

Outre les activités prévues à la maison

de la culture, le programme de cet événement prévoit l'animation d'autres activités multiples dédiées au patrimoine local, au niveau du musée national de Chlef et de sa bibliothèque publique, au même titre qu'au musée et à Dar El Baroud de Ténès.

Des visites vers des sites archéologiques de la région sont, également, programmées au profit des enfants, au moment où des journées d'études sur le "patrimoine et la législation algérienne relative à la préservation des sites archéologiques" seront animées, en collaboration avec le syndicat des architectes algériens, a informé Mme Bekaâ.

La première journée de cette manifestation a vu la tenue d'expositions multiples axées, entre autres, sur les sites archéologiques dans la wilaya, le patrimoine amazigh à Beni Houa,

l'artisanat du doum (vannerie), la gastronomie locale, dont les gâteaux traditionnels notamment, outre l'animation d'une conférence sur le patrimoine et de déclamations poétiques.

De nombreux citoyens, présents sur place, n'ont pas manqué d'exprimer à l'APS, leur satisfaction à l'égard de cet événement culturel, ayant offert la "part belle aux enfants", selon l'expression de D. Kouider, qui a estimé que c'est également "une opportunité pour nous réconcilier avec notre mémoire collective".

Quant à sa concitoyenne Fatima, elle a plaidé pour la multiplication de ce type de manifestations qui "préservent notre identité, tout en renforçant l'unité du peuple algérien".

COPIE PRIVÉE

21 millions DA de revenus collectés en 2017

Un total de revenus de 21 millions de dinars ont été collectés en 2017 au titre de la rémunération pour copie privée, une exception au droit de reproduction versée aux créateurs, a indiqué mercredi à Alger le directeur général de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda).

Sami Bencheikh El Hocine, qui s'exprimait lors d'une rencontre sur les systèmes de la copie privée au 4e Salon international de la créativité, a précisé que ces revenus représentant près de la moitié des droits d'auteur et droits voisins collectés par l'office, estimés à 52 millions DA durant la même période, ont substantiellement baissé par rapport à 2016 où 2.2 milliards de dinars avaient été collectés, a-t-il dit.

Le DG de l'Onda explique ce repli par les "restrictions imposées dernièrement" à l'importation des produits informatiques et électroniques, entre autres, assujettis à cette taxe.

Les revenus de la copie privée proviennent du paiement par les fabricants et importateurs de supports et appareils d'enregistrement, des redevances sur les produits assujettis à ce système de compensation, reversées aux artistes créateurs.

La copie privée, taxe forfaitaire reversée aux créateurs parmi les auteurs et producteurs pour compenser les préjudices causés par l'utilisation non commerciale de leurs œuvres, a été instituée par décret en 1997 et appliquée depuis 2001, rappelle-t-il.

Seuls les appareils et supports destinés à usage professionnel (vidéosurveillance, matériel audiovisuel) sont exonérés de cette redevance qui exclut également les équipements destinés aux associations caritatives.

Un tiers des revenus de la copie privée est reversé aux auteurs-compositeurs, 25% aux producteurs et 15% vont aux artistes interprètes, a détaillé le responsable de l'Onda.

Une part de ces revenus (30%) est destinée à l'accompagnement financier des jeunes créateurs et à l'organisation de manifestations culturelles organisées en Algérie et à l'étranger, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, l'Onda a signé avec une société de gestion collective de droits d'auteurs du Cap-Vert un accord de représentation réciproque, permettant de garantir réciproquement les droits des artistes dans les deux pays.

Ouvert mardi, le 4e Salon international de la créativité se poursuit jusqu'au 21 avril.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE
NIF : 408002002030054

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

En application des dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la protection civile de la wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la l'appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimale N° 01/2018 publié au journal SAWT AL-AHRAR le 17/02/2018 et Midi Libre le 18/02/2018, pour : l'approvisionnement des unités d'intervention de la DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE de la wilaya de ouargla en denrées alimentaires en (10) sites géographique et (05) lots partiels Qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financiers, Les contrats sont attribués provisoirement à les fournisseurs, comme suit :

site geog/10 unité el borma	site geog/09 unité ngoussa	site geog/08 unité beni thour	site geog/07 unité k'sar	site geog/06 unité ain beida	site geog/05 unité taibet	site geog/04 unité el hadjira	site geog/03 unité h messaoud	site geog/02 unité touggourt	site geog/01 unité principale	site géographique	lots partiels	
korichi belkheir 197130010100163 233 079,25 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 255 048,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 161 413,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 216 308,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 178 515,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 459 729,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 272 536,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 209 457,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 662 456,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 2 053 438,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	fournisseur code fiscal montant délais le point OBS	lot partiel N°01 alimentation générale	
hakoum mabrouka 297430010142148 297 773,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 365 502,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 186 568,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 397 295,00 année/ F 2018 91/100 moins disant	/	hakoum mabrouka 297430010142148 355 874,40 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 363 859,45 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 212 565,95 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 637 028,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	hakoum mabrouka 297430010142148 2 893 175,50 année/ F 2018 91/100 moins disant	fournisseur code fiscal montant délais le point OBS	lot partiel N°02 fuits et légumes	
beyat salah 196939080028326 290 601,50 année/ F 2018 58/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 269 427,00 année/ F 2018 58/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 232 135,00 année/ F 2018 58/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 331 772,00 année/ F 2018 58/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 224 162,00 année/ F 2018 58/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 552 201,50 année/ F 2018 66/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 356 745,00 année/ F 2018 58/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 323 989,00 année/ F 2018 66/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 835 970,00 année/ F 2018 66/100 moins disant	beyat salah 196939080028326 2 557 650,00 année/ F 2018 55/100 moins disant	fournisseur code fiscal montant délais le point OBS	lot partiel N°03 viande rouge et blanche et œufs	
/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	naam belkheir 194630010001948 524 450,00 année/ F 2018 66/100 moins disant	fournisseur code fiscal montant délais le point OBS	lot partiel N°04 pain et gateaux
bedaa mohamed 193830010003652 27 489,00 année/ F 2018 73/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 54 621,00 année/ F 2018 66/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 20 170,50 année/ F 2018 66/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 12 316,50 année/ F 2018 66/100 moins disant	korichi belkheir 197130010100163 21 717,50 année/ F 2018 81/100 moins disant	hakoum kouider 197030010117253 19 813,50 année/ F 2018 66/100 moins disant	bedaa mohamed 193830010003652 28 203,00 année/ F 2018 73/100 moins disant	bedaa mohamed 193830010003652 26 894,00 année/ F 2018 73/100 moins disant	bedaa mohamed 193830010003652 58 786,00 année/ F 2018 73/100 moins disant	bedaa mohamed 193830010003652 423 640,00 année/ F 2018 73/100 moins disant	fournisseur code fiscal montant délais le point OBS	lot partiel N°05 lait et produits laitiers	

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent déposer leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis, conformément aux dispositions des articles 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires peuvent se rapprocher auprès des services contractant pour prendre connaissance des résultats détaillés de leur offres au plus tard trois jours (03) à compter de la première parution de cet avis.

Midi Libre n° 3371- Samedi 21 avril 2018 - Anep 811 436

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N° : 414024000016216

Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est porté à l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 10/DEP/WA/2018 relatif à la construction d'un lycée 1000/300R à BOUZAREAH

Qu'à l'issue du jugement des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

- Lot n° 01 : Bloc Enseignement - Auditorium - Administration - réfectoire - sanitaires- atelier
- Lot n° 02: VRD
- Lot n° 04: Salle de sport

Pi	Lot	Soumissionnaire	Montant de l'offre DA/TTC	Montant corrigé DA/TTC	Délai	NIF	Note technique 50 pts	Observation
1E	01	SARL ZAHAR Construction	333.446.892,28	333.446.892,28	18 mois	000016091114347	46	Retenu
04	02	SARL FAMACO en gros	168.874.451,76	168.874.451,76	09 mois	001242052417828	32	Retenu
08	04	EURL KADDOUR	133.845.822,03	129.160.089,93	18 mois	099916000638697	30,66	Retenu

Il est signalé que le lot n°03 :07 logements d'astreintes est déclaré infructueux

Les autres concurrents peuvent prendre connaissance dans un délai de 03 jours à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché de résultats de l'évaluation de leurs candidature et leurs offres technique et financière auprès le service des marchés de la direction des équipements publics de la wilaya d'Alger

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans la presse nationale, le BOMOP, ou le portail des marchés publics de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger

Midi Libre n° 3371- Samedi 21 avril 2018 - Anep 811 383



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Le jeûne, nouvel élixir de jeunesse ?

Les scandales sanitaires répétés, les doutes actuels portant sur le sucre, le lait, y compris infantile, le gluten, le bio, l'abattage des animaux, l'épandage de pesticides, l'échec patent des régimes, la montée en puissance des maladies de société comme l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires, la volonté de revenir vers des bases saines, vers plus d'éthique...

Tout cela pousse de plus en plus d'individus vers de nouvelles manières de consommer et pourquoi pas à se purifier via un jeûne poussé plus ou moins loin. On veut se purger et se nettoyer de tous les miasmes de notre société malade. Est-ce justifié ?

On évoque le jeûne thérapeutique en particulier sur les réseaux sociaux. Certains patients séduits ont même été jusqu'à effectuer des stages en Allemagne dans les cliniques Buchinger qui disposent d'un vrai accompagnement médical moyennant de solides et conséquents émoluments. Régulièrement, des émissions s'emparent du sujet, on y voit des reportages type Jeûne et randonnée où des personnes paraissant saines de corps et d'esprit se lancent dans des programmes drastiques de jeûne en y combinant des randonnées sur des périodes assez longues de plusieurs jours voir semaines.



Qu'en pense le médecin ?

Nous sommes entrés dans une ère de scientisme où quelques esprits retors pensent pouvoir faire fi d'études randomisées publiées dans des revues médicales à comité de lecture indépendant et imposer aux autres des approximations qu'ils érigent en certitudes imparables et indiscutables.

"Je sais que je ne sais pas" disait Socrate et cette phrase devrait figurer sur tous les sites médicaux et sur les réseaux sociaux s'aventurant dans le champ mouvant de la médecine.

Nous n'avons actuellement aucune certi-

tude concernant le bien-fondé d'un jeûne. On rappelle que le jeûne n'est l'apanage que de la seule espèce humaine : aucun animal ne s'y soumet. Dans toutes les religions le jeûne est précédé ou suivi d'excès alimentaires, donc l'exact opposé. Je constate cela dans l'équilibre pondéral où l'amaigrissement est suivi d'une période très rapide de reprise de poids et de restockage comme si l'organisme trop frustré refaisait des réserves en quantité. Beaucoup de personnes jeûnent en en faisant un acte de résistance, tentant ainsi de retrouver un sens à leur existence. Donc, ils pratiquent cela plutôt comme un acte

spirituel et non pas médical.

L'Inserm a publié en 2014 un état des lieux de la littérature scientifique concernant le jeûne préventif et thérapeutique. On ne dispose que de très peu d'études étayées car il est très difficile de solliciter des volontaires sur une période assez longue versus des sujets témoins. Donc le biais de recrutement est suffisamment conséquent pour mettre à mal les conclusions des études.

On évoque souvent les travaux des chercheurs soviétiques. Il faut quand même remarquer qu'être volontaire en URSS dans les années 50 n'a peut être pas le même sens que dans le monde occidental.

L'efficacité du jeûne n'est pas prouvée

Nous savons qu'au bout de 1 à 5 jours de jeûne, l'organisme se sert au détriment des acides aminés et cela se fait non pas en puisant dans des réserves (inexistantes) en protéines mais bien au détriment de la masse musculaire, qui fond rapidement, avant que d'autres mécanismes moins péjoratifs ne se mettent en place. Une perte de plus de 50 % de la masse musculaire n'est pas compatible avec la vie.

Quant à l'utilisation du jeûne avant une chimiothérapie afin de mettre au repos les cellules saines et accroître la tolérance et l'efficacité du traitement, nous disposons de résultats très contrastés qui ne sont pas actuellement validés. Donc il faut rester prudent.

Les antibiotiques favorisent-ils le dangereux Clostridium ?

En éliminant des bactéries de la flore intestinale, les antibiotiques créent un environnement favorable à Clostridium difficile. Dans un modèle de souris, l'absence de compétition offre un véritable "festin" de nutriments à la bactérie et favorise les infections.

Clostridium difficile est une bactérie pathogène fréquente dans l'environnement, qui cause des infections intestinales graves, parfois mortelles. C'est une cause fréquente de diarrhées à l'hôpital. Aux États-Unis, il y a chaque année 500.000 cas d'infections au Clostridium. Ces infections se manifestent souvent chez des patients qui ont suivi un traitement antibiotique, par exemple avec des céphalosporines, pénicillines, fluoroquinolones. Le traitement des infections au Clostridium utilise d'autres antibactériens comme le métronidazole.

C. difficile est une bactérie anaérobie à Gram positif. Elle est difficile à isoler, d'où son nom. La virulence de la bactérie est liée à la présence de toxines.

Les antibiotiques, en modifiant le microbiote intestinal, apparaissent comme un facteur de risque important pour ces infections. Mais quel est le mécanisme exact qui explique la prolifération du Clostridium après un traitement antibiotique ? Dans l'intestin, les antibiotiques modifient l'environnement métabolique : certains nutriments utilisés par Clostridium difficile pourraient être plus présents.

Dans une étude parue dans *mSphere*, les chercheurs de l'université d'État de Caroline du Nord (États-Unis) ont introduit des bactéries C. difficile chez des souris traitées aux antibiotiques. Pour savoir ce que mangeaient les bactéries, ils ont suivi ce qui se passait dans leurs intestins

au début puis 12, 24 et 30 heures après l'introduction des bactéries. Ils ont étudié la composition des nutriments de l'intestin par spectrométrie de masse et réalisé une analyse des ARN.

La flore intestinale est un rempart contre Clostridium difficile

Les chercheurs ont trouvé que la quantité d'acides aminés, en particulier la proline, diminuait en même temps que la population de C. difficile augmentait. De plus, un sous-produit de la proline (le 5-aminovalérate) augmentait, ce qui montrait que la bactérie C. difficile métabolisait la proline. L'analyse des ARN a confirmé l'utilisation de la proline par la bactérie car l'expression des gènes du métabolisme de la proline augmentait au début de la colonisation.

Le microbiote peut fournir une résistance naturelle à la colonisation par C. difficile. Habituellement, le microbiote consomme les nutriments qu'utilise C. difficile ou il les rend inaccessibles au pathogène.

Dans un communiqué, Casey Theriot, une des auteurs, explique : "Nos derniers travaux suggèrent que le microbiote peut fournir une résistance naturelle à la colonisation par C. difficile en concurrençant C. diff pour les nutriments dans cet environnement, en particulier pour un acide aminé appelé proline".

Cette recherche illustre l'importance de la présence de certains nutriments, des acides aminés, lors des premières phases de la colonisation par C. difficile. Les résultats ouvrent des pistes pour développer des probiotiques et éviter des infections, par exemple en introduisant des - bonnes - bactéries qui utiliseraient les nutriments de C. difficile.

Les vertus du gingembre...

Le gingembre est une plante aux mille vertus pour la santé. Originaire des Indes, le



gingembre est une plante vivace à racine tuberculeuse. Elle est notamment cultivée pour son rhizome irrégulier et rugueux. Appréciant les terres fraîches et ombragées, on le trouve aujourd'hui en Inde et au Sri Lanka, et aussi en Jamaïque, aux Antilles, en Amérique centrale et au Brésil. Sa racine est récoltée après la floraison. Elle est ensuite lavée et séchée.

Les bienfaits du gingembre sur la santé

Les vertus du gingembre sont nombreuses. Le zingiber officinale est une plante qui améliore la digestion. Des recherches ont montré qu'il peut aider à entretenir la flore intestinale et à mieux digérer les graisses. Il est aussi employé comme tonifiant. Grâce à son action sédative, le gingembre réduit par ailleurs les nausées et les vomissements. Si vous avez le mal du transport ou si vous êtes enceinte, il pourra vous être utile. Le gingembre aurait aussi la faculté de faire baisser la fièvre, en plus d'une action antibactérienne. Après un repas, une décoction de gingembre vous aidera à digérer. Avec du citron et du miel, le gingembre vous redonnera tonus et vigueur, en plus de ses vertus digestives et anti-inflammatoires.

Pour l'École de Salerne, première école de médecine fondée en Europe au Moyen Âge, le gingembre est bon contre de nombreuses maladies : "Le gingembre brûlant s'oppose avec raison au froid de l'estomac, des reins et des poumons, éteint la soif, ranime, excite le cerveau, en la jeunesse éveille amour jeune et nouveau".

En dehors de nos cuisines où le gingembre a sa place pour parfumer de nombreux plats, la racine peut se consommer en décoction. Par exemple, infusée durant 5 mn au minimum, après un repas afin de faciliter la digestion. Pour les mêmes effets, le gingembre peut aussi se consommer réduit en poudre, mélangé à du miel ou de la confiture. Son usage externe est plus méconnu. Sous forme d'huile essentielle, il peut être prescrit contre les rhumatismes. Son pouvoir anti-inflammatoire permet en effet de réduire significativement l'intensité des symptômes.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE SETIF
 DAIRA DE BOUANDAS
 COMMUNE DE BOUSSELMAM
 MATRICULE FISCAL N° : 0984 1919 900 10 29

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES
 OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

CONFORMEMENT AUX DISPOSITION DE L'ARTICLE 65 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 2 DHOU EL HIDJA 1436 CORRESPONDANT AU 16 SEPTEMBRE 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC IL EST PORTE A LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES SOUMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES PUBLIE AUX QUOTIDIENS "EL AHRAR : 18.03.2018 - " MIDI LIBRE " 18.03.2018 RELATIF A LA:

ACHEVEMENT TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNAL RELIANT CW 45- IGHIL LEKSEUR-AIT AMARA SUR 02 KM.

QU'APRES L'EVALUATION DES OFFRES LE:08.04.2018 LE MARCHE EST ATTRIBUE PROVISOIREMENT A L'ENTREPRISE SUIVANTE :

ENTREPRISE	MONTANT EN TTC/DA	DELAJ DE REALISATION	NOTE OFFRE TECHNIQUE	MATRICULE FISCALE	OBSERVATIONS
EURL ETI TRACO TCF - ISSAADI TOUFIK	16.904.974.83 DA	04 QUATRE MOIS	64,5	099819008268147	-MOINS DISANT - QUALIFIE

TOUT SOUMISSIONNAIRE QUI CONTESTE CE CHOIX, PEUT INTRODUIRE UN RECOURS AUPRES DE LA COMMISSION DES MARCHES , DANS LES (10) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PUBLICATION DU PRESENT AVIS DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX ET BOMOP, CEI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 82 DU DECRET PRESIDENTIEL N°15-247 DU 2 DHOU EL HIDJA 1436 CORRESPONDANT AU 16 SEPTEMBRE 2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC.

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES A PRENDRE CONNAISSANCE DES RESULTATS DETAILLES DE L'EVALUATION DE LEURS OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES, SONT TENUS DE SE RAPPROCHER DU SERVICE TECHNIQUE DE LA COMMUNE DE BOUSSELMAM AU PLUS TARD (03) TROIS JOURS A COMPTER DU PREMIER JOUR DE LA PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION, DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX ET BOMOP .

Midi Libre n° 3371 - Samedi 21 avril 2018 - Anep 811 451



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Cannellonis aux olives et à la tomate



Ingrédients :

1 courgette
150 g de champignons
20 olives vertes
1 bouquet de persil
1 gousse d'ail
1 oignon
2 c. à s. d'huile
300 g de viande hachée
1 c. à s. de maïzena
2 c. à s. de crème fraîche
1 c. à s. de parmesan
1 paquet de cannellonis
25 cl de coulis de tomate
100 g de fromage râpé
Sel et poivre

Préparation :

Peler la courgette, la couper en dés. Hacher les olives.
Laver le persil et le ciseler. Ecraser l'ail, éplucher et hacher l'oignon. Faire revenir celui-ci dans l'huile 3 minutes. Ajouter la viande, l'ail, la courgette et les champignons. Laisser cuire 10 min. environ puis ajouter les olives et la maïzena. Saler et poivrer. Retirer du feu et mélanger avec la crème fraîche et le parmesan. Préchauffer le four à 180°C. Faire cuire les cannellonis pendant 4 minutes dans de l'eau bouillante salée. Les farcir et les aligner dans un plat à four. Les recouvrir du coulis de tomate puis de fromage râpé. Faire cuire au four pendant 20 min.

Cœur moelleux au chocolat



Ingrédients :

120 g de chocolat riche en cacao
120 g de beurre + un peu pour le moule
80 à 100 g de sucre glace
3 œufs
1 c. à soupe arasée de farine + un peu pour le moule
Petits bonbons en chocolat multicolores

Préparation :

Beurrer et fariner un moule en forme de cœur. Casser le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain marie avec le beurre en morceaux. Délayer jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse. Ajouter le sucre glace, incorporer les œufs un à un en battant la pâte au fouet, puis la farine. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi-hauteur. Laisser cuire 25 min. Au sortir du four, laisser tiédir, puis démouler le gâteau avec précaution (il est fragile) sur une assiette et le remettre à l'endroit sur le plat de service. Mettre au frais 12 heures. Décorer de petits bonbons en chocolat multicolores.

La façon dont on se tient participe à l'élégance et à la beauté du corps mais n'est que trop souvent négligée. En effet, nombre de femmes ont le défaut d'être trop ou trop peu cambrées, d'avoir le dos voûté ou la tête portée vers l'avant.

Que dit de vous votre posture ?

Elle en dit long sur vous, votre vie et vos sentiments du moment, en un mot, elle reflète votre personnalité. Évidemment la façon dont on tient son corps n'a pas uniquement une importance sociale, elle joue un rôle primordial dans la santé de votre dos. Se tenir droit est la première chose à faire pour prévenir les maux de dos.

Pour une posture élégante, faites appel à vos muscles

Ce sont eux qui, dans votre dos et votre ventre, soutiennent votre colonne vertébrale de part et d'autre. Si vous vous tenez mal à longueur de journée, en plus du côté esthétique de votre allure, vous serez gênée par des douleurs au dos et au cou, des migraines ou de la fatigue. Ne vous laissez pas piéger par vos habitudes, soyez fière de votre physique et suivez nos conseils.

Prenez la peine de vous regarder

Vous passez tous les matins du temps devant votre miroir pour vérifier maquillage, coiffure et vêtements. Vérifiez aussi désormais

vos postures. Entraînez-vous : être droite ne veut pas dire être rigide, vous n'êtes pas une militaire au garde-à-vous !

Rejetez vos épaules en arrière, bombez légèrement le torse et rentrez un peu le ventre puis observez-vous pour trouver le juste équilibre.

Détendez-vous :

Dès que des tensions surviennent, prenez un moment pour les soulager : roulez des épaules ou balancez la tête lentement de gauche à droite et d'avant en arrière.

Corrigez votre courbure :

L'harmonie de votre silhouette dépend de la courbure de votre dos.

Placez-vous le dos contre un mur pour la vérifier. Essayez de passer une main entre votre dos et le mur à la hauteur de votre taille.

Si votre main passe, c'est parfait. Si l'espace n'est pas suffisant votre dos est trop plat et au contraire, si vous pouvez glisser deux mains, vous êtes trop cambrée et souffrez de lordose.

Assise : vous veillerez à ne pas croiser les jambes. Mettez les pieds bien à plat pour que votre colonne reste alignée. Gardez les jambes parallèles au sol, les genoux devant être à la même hauteur ou à peine plus haut que les hanches. Placez un petit coussin entre vous et le dossier au niveau des reins.

Ne soyez pas assise trop près de votre bureau

Vous ne devriez pouvoir y poser que les poignets. Si vous vous accoudez sur le bureau, vous aurez rapidement l'air avachie.



OBJETS DE DÉCORATION Enlever les tâches de vos bibelots et argenterie

Au fil du temps, vos petits précieux bibelots changent de couleur. Des tâches se rouvrent sur vos bougies, vos bibelots et votre argenterie. Voici quelques astuces pour qu'ils retrouvent leur éclat.

Les bougies :

Pour que votre bougie reprenne sa couleur initiale, prenez un coton que vous trempez dans de l'alcool.

Frottez légèrement les parties jaunies et laissez sécher à l'air libre.

Les bibelots :

Prenez un peu de sel fin puis mettez le dans un vinaigre blanc. Mélangez le tout. A l'aide d'un tissu, frottez l'objet avec la solution. Essuyez avec un chiffon sec pour que vos bibelots brillent.

L'argenterie :

placez au fond d'une casserole du papier aluminium, versez de l'eau en ajoutant une poignée de gros sel. Plongez ensuite l'argenterie dans l'eau et portez le tout à ébullition. Retirez et séchez avec un linge propre.



Trucs et astuces

Consolider les vis de vos lunettes



Mettre une pointe de vernis à ongles sur la tête des vis et laissez sécher. Les vis seront ainsi bien consolidés et vous n'aurez plus besoin de vous rendre à chaque fois chez votre opticien.

Couper du contre-plaqué sans le fendre



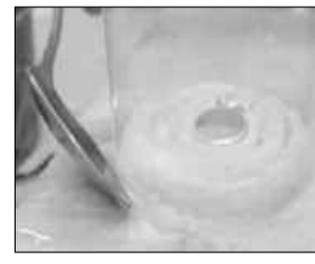
Pour éviter cet inconvénient, tracez la partie à découper en y collant un ruban adhésif. Cette astuce marche également pour les autres bois relativement mous.

Polir du marbre



Munissez-vous de bâtons de craie et écrasez-les en poudre fine. Passez ensuite cette poudre sur les parties concernées, frottez et essuyez le tout.

Fabriquer son cirage



Mélangez un peu de lait pour bébé avec un peu d'huile d'olive (trois quarts de lait pour un quart d'huile). Appliquez au chiffon doux sur les chaussures et lustrez avec une brosse.

Des scientifiques créent... par hasard une enzyme dévoreuse de plastique

Des chercheurs américains et britanniques ont conçu par hasard une enzyme capable de détruire du plastique, ce qui pourrait contribuer à résoudre le problème mondial lié à ce type de pollution, selon une étude publiée lundi dernier.

Plus de huit millions de tonnes de plastiques aboutissent dans les océans de la planète chaque année, faisant croître les inquiétudes sur la toxicité de ce dérivé du pétrole et sur son impact sur la santé des générations futures et de l'environnement. Malgré des efforts en matière de recyclage, la grande majorité de ces plastiques peut perdurer pendant des centaines d'années. Les scientifiques cherchent un moyen de mieux les éliminer.

Des scientifiques de l'université britannique de Portsmouth et du laboratoire national des énergies renouvelables du ministère américain à l'Énergie ont concentré leurs efforts sur une



bactérie découverte au Japon il y a quelques années : l'*Ideonella sakaiensis*. Elle se nourrit uniquement d'un type de plastique, le polytéréphtalate d'éthylène (PET) qui entre dans la composition de très nombreuses bouteilles en plastique.

Les chercheurs japonais pensent que cette bactérie a évolué assez récemment dans un centre de recyclage, car les plastiques n'ont été inventés que dans les années 40.

L'objectif de l'équipe américano-britannique était de comprendre le fonctionnement de l'une de ses enzymes appelée PETase, en découvrant sa structure.

Une enzyme conçue par accident

"Mais ils ont été un peu plus loin en concevant par accident une enzyme qui est encore plus efficace pour désagréger les plastiques PET", selon les

conclusions publiées lundi dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (Pnas).

Des scientifiques de l'université de South Florida et de l'université brésilienne Campinas ont également participé aux expérimentations qui ont débouché sur la mutation par hasard d'une enzyme beaucoup plus efficace que la PETase naturelle.

Les scientifiques s'activent désormais à en améliorer les performances dans l'espoir de pouvoir un jour l'utiliser dans un processus industriel de destruction des plastiques.

"La chance joue souvent un rôle important dans la recherche scientifique fondamentale et notre découverte n'y fait pas exception", a commenté John McGeehan, professeur à l'école de sciences biologiques à Portsmouth.

"Bien que l'avancée soit modeste, cette découverte inattendue suggère qu'il y a de la marge pour améliorer davantage ces enzymes, pour nous rapprocher encore d'une solution de recyclage pour la montagne en constante croissance de plastiques mis au rebut", a-t-il poursuivi.

Une pluie d'étoiles filantes prévue pour le 22 avril !



Faites-vous un café et sortez les chaises longues. Le 22 avril prochain, ne manquez pas la pluie de météores des Lyrides, qui sera alors à son pic d'activité. Avec une Lune qui se fera discrète à cette date, les astronomes amateurs pourraient observer entre 5

et 20 météores par heure durant la période d'activité maximum.

Comme chaque année au mois d'avril, la pluie de météores des Lyrides atteindra bientôt son pic d'intensité. Bien que les astronomes de l'hémisphère nord soient les mieux placés

pour observer les météores, l'hémisphère Sud devrait également être capable d'en apercevoir quelques-uns cette nuit-là.

Comment les observer ?

Dans la nuit du 21 au 22 avril, pour avoir un maximum de chances, levez-vous un peu avant l'aube et regardez en direction de l'étoile Vega, la plus brillante de la constellation de la Lyre. Cette année, le pic d'activité tombera durant la Lune croissante : la luminosité sera donc très favorable. Il est bien sûr conseillé de choisir un lieu éloigné des villes et de toute pollution lumineuse pour une observation optimale.

Rappelons que nous devons les Lyrides à la comète Thatcher. Lorsque la Terre traverse le flux de débris laissés par la comète, certains d'entre eux – des petits météores – se retrouvent brûlés dans l'atmosphère. La résistance à la roche due à l'atmosphère terrestre fait en effet augmenter sa température. Nous voyons parfois

l'air chaud et incandescent créé par ces météores enflammés, et les surnommons "étoiles filantes". La dernière visite de la comète remonte à 1861, et la prochaine ne devrait pas se produire avant 2276.

Pour apercevoir cette pluie de météores, il faudra donc se réveiller très tôt – ou veiller très tard – et attendre plusieurs minutes ou quelques heures dans le froid. C'est normalement le prix à payer pour apercevoir une traînée de lumière qui traverse brièvement notre espace. Bientôt en revanche, tout ce dont vous aurez besoin, c'est de l'argent. Astro Live Experiences (ALE), une "société de divertissement spatial" japonaise, annonçait en effet il y a quelques jours son intention de lancer son premier satellite en 2019 pour créer sur commande des douches artificielles de météores. Chaque pluie de météores pourrait alors coûter plusieurs millions de dollars.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TULLE GRAS

Inventeur : Auguste Lumière Date : 1915 Lieu : France

Le tulle gras est un pansement imprégné d'une préparation médicale contenant 98 parties de paraffine, une partie de baume du Pérou et une partie d'huile d'olive. Il permet d'éviter que le pansement ne colle et aide à la reformation des tissus. Le tulle gras Lumière a été inventé par Auguste Lumière pendant la Première Guerre mondiale.



LES SIMPSON MA PLUS BELLE HISTOIRE D'AMOUR C'EST TOI



21h00



Bart et les amis de la famille jouent dans une cabane au fameux jeu de la bouteille et dans le feu de l'action, Milhouse embrasse Homer ! L'affaire est réglée par un procès familial au cours duquel Marge prétend qu'elle est la première à avoir embrassé Homer. Ce dernier nie et raconte alors l'histoire de son premier baiser lorsqu'il avait 10 ans.

LES CHEVALIERS DU FIEL, DANS L'INTIMITÉ D'UN DUO DE CHOC



21h00



A l'occasion de la sortie du film «Les Municipaux, ces héros», Eric Carrière et Francis Ginibre enfilent leur gilet jaune et se rendent sur les lieux du tournage, à Port-Vendres, dans les Pyrénées-Orientales. Ils retrouvent les lieux qui les ont inspirés, comme les marchés ou les bistros, ainsi que leurs amis, les habitants et les commerçants qui se sont improvisés acteurs pour le long métrage. Entre deux gags, les Chevaliers du fiel reviennent sur 30 années de carrière entre la scène, la télévision et la radio.

ON N'EST PAS COUCHÉ



21h00



Sur Twitter #ONPC. Dans le rôle de maître de cérémonie, Laurent Ruquier accueille ses invités issus du monde du cinéma, de la chanson, des lettres, du sport et de la politique. Sous le feu des questions du tandem de chroniqueurs formé par Christine Angot et Yann Moix, ils ont à cœur de défendre leurs projets et d'expliquer leur démarche. Tantôt émus, tantôt intéressés, tantôt agacés, toujours convaincus, les invités se prêtent au jeu difficile des joutes oratoires de ce rendez-vous qui mêle étroitement, depuis des années, infos, humour et buzz.

COMMISSAIRE MAGELLAN LA CHORALE DE SAIGNAC



21h00



La chorale de Saignac fête ses 30 ans. Pour l'occasion, un grand concert doit être donné à la basilique de la ville. Tout le monde est en effervescence. Mais le soir de la dernière répétition, Etienne Vouvray, l'emblématique chef de chœur, est retrouvé assassiné dans son bureau. Qui pouvait en vouloir à ce grand musicien admiré de tous, qui faisait la fierté de la localité et de ses habitants ? Chargé de l'enquête, le commissaire Magellan découvre un univers rythmé par les rivalités, parfois par la haine. Mais au-delà de l'art, des intérêts plus prosaïques sont peut-être aussi en jeu. C'est ce que le policier va tenter de découvrir...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES GRANDS VOYAGES DE L'HUMANITÉ D'HOMO SAPIENS AUX ROMAINS



21h00



Les premières migrations débutent il y a environ 60 000 ans. Poussé par la faim et la curiosité, un groupe d'Homo sapiens part explorer ce qui se trouve au-delà du continent africain. Se déplaçant à pied et en radeau, en suivant parfois des troupeaux d'animaux, l'homme moderne peuple peu à peu les cinq continents. Les premiers villages voient le jour, et leurs habitants commencent à cultiver la terre et à domestiquer les animaux. Au troisième millénaire avant J.-C., la découverte du bronze resserre les liens entre Eurasiens, qui doivent établir de nouvelles routes commerciales. Puis l'Empire romain naît sur les rives de la Méditerranée. Au fil des siècles, il ne cesse d'étendre son influence. Mais l'arrivée des Huns en Europe orientale, à la fin du IV^e siècle, marque le début d'une nouvelle ère : celle des grandes invasions.

LEGO DC LA LIGUE DES JUSTICIERS : S'ÉVADER DE GOTHAM CITY



21h00



A force de lutter contre les criminels en tous genres, Batman est épuisé et il s'accorde quelques jours de vacances bien méritées. Il a confié à Batgirl et Nightwing la tâche de veiller sur Gotham City. Mais son repos va être de courte durée. Le justicier apprend qu'une invasion, venue du centre de la Terre, menace la mégalopole.

X-FILES



21h00



Dans un futur alternatif où les drones et les appareils électroniques sont dotés d'intelligence artificielle, Fox Mulder et Dana Scully passent la soirée dans un restaurant de sushis entièrement automatisé. Lorsque Mulder refuse de laisser un pourboire à la machine, cette dernière se met à dysfonctionner. Une fois chez eux, les agents sont confrontés à un soulèvement des engins électroniques...

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



21h00



Zazie, Florent Pagny, Mika et Pascal Obispo sont chacun à la tête d'une équipe de quatre talents. Accompagnés d'un orchestre, les seize chanteurs se produisent sur la scène circulaire. Chaque semaine, ils doivent à la fois convaincre leur coach, le public, mais aussi les téléspectateurs, qui ont désormais la possibilité de voter pour sauver leur chanteur préféré. Lors de la finale, seul le public désignera le vainqueur, qui remportera un contrat dans une grande maison de disques pour enregistrer un album. Quel coach verra l'un de ses talents récompensé ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahé Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

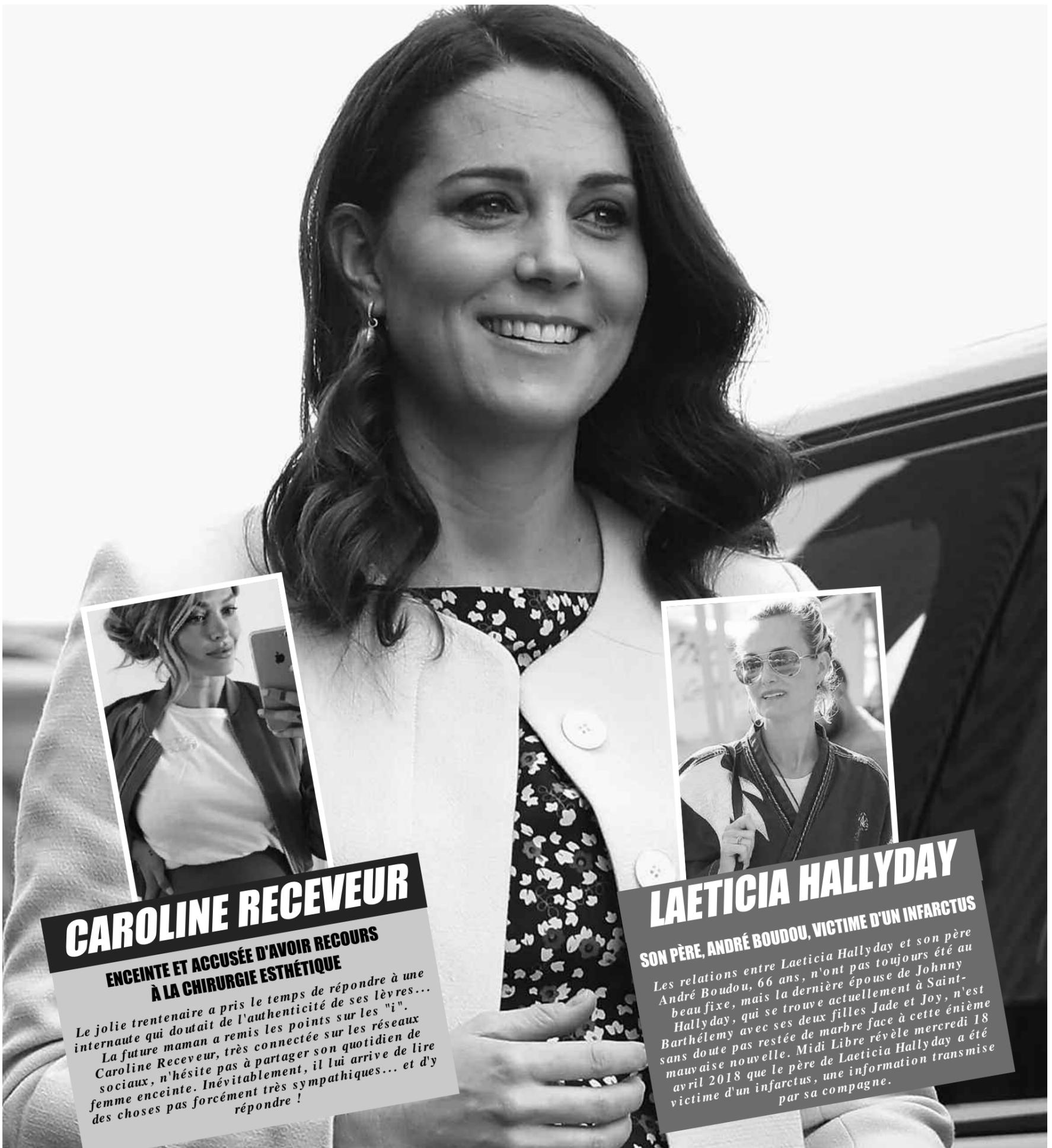
KATE MIDDLETON

ENCEINTE : DE RETOUR À LONDRES, PRÊTE À ACCOUCHER !

Après s'être mis au vert à la campagne depuis le début de son congé maternité, la duchesse de Cambridge est revenue dans la capitale et a repris ses quartiers au palais de Kensington. Alors que George et Charlotte sont retournés à l'école et à la crèche, la naissance de son troisième enfant est imminente.

Il y a encore peu, la duchesse Catherine de Cambridge, arrivée presque au terme de sa grossesse, faisait ses courses chez Waitrose près de sa maison à Sandringham, dans le Norfolk, déchargeant tranquillement elle-même son caddie pour mettre ses achats dans le coffre de son Range Rover... Mais, après avoir passé les deux dernières

semaines à la campagne, entre Anmer Hall à Sandringham et Bucklebury dans le Berkshire, où vivent ses parents Carole et Michael Middleton, l'épouse du prince William est revenue à Londres, signe que l'accouchement ne devrait plus tarder à avoir lieu.



CAROLINE RECEVEUR

ENCEINTE ET ACCUSÉE D'AVOIR RECOURS À LA CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

Le jolie trentenaire a pris le temps de répondre à une internaute qui doutait de l'authenticité de ses lèvres... La future maman a remis les points sur les réseaux sociaux, n'hésite pas à partager son quotidien de femme enceinte. Inévitablement, il lui arrive de lire des choses pas forcément très sympathiques... et d'y répondre !

LAETICIA HALLYDAY

SON PÈRE, ANDRÉ BOUDOU, VICTIME D'UN INFARCTUS

Les relations entre Laetitia Hallyday et son père André Boudou, 66 ans, n'ont pas toujours été au beau fixe, mais la dernière épouse de Johnny Hallyday, qui se trouve actuellement à Saint-Barthélemy avec ses deux filles Jade et Joy, n'est sans doute pas restée de marbre face à cette énième mauvaise nouvelle. Midi Libre révèle mercredi 18 avril 2018 que le père de Laetitia Hallyday a été victime d'un infarctus, une information transmise par sa compagne.

Fajr	05h56
Dohr	13h02
Asr	16h07
Maghreb	18h39
Icha	19h59

SAHARA OCCIDENTAL

DES UNIVERSITAIRES DEMANDENT À MACRON DE "CORRIGER" LA POSITION FRANÇAISE

Le président français, Emmanuel Macron a été invité par plus de 100 universitaires et chercheurs internationaux à "corriger" la position de la France au bénéfice du droit au Sahara occidental, soulignant que la France a une "lourde" responsabilité dans la non-décolonisation de ce territoire occupé par le Maroc.

Pour ces chercheurs de plusieurs pays, dont la France, l'Espagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Suisse, l'Italie et le Japon, "il est peut-être encore temps pour l'Etat français de corriger sa position au bénéfice de l'application du droit au Sahara occidental, en jouant un rôle moteur dans une résolution pacifique du conflit aux côtés des institutions internationales".

Dans la lettre ouverte au président français, transmise mercredi à l'Élysée ses rédacteurs rappellent que "la France soutient chaque année au mois d'avril, au Conseil de sécurité, la position marocaine de refus d'élargissement du mandat de la mission de maintien de la paix des Nations unies (la Minurso) à la surveillance des droits humains, mais aussi de mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination, objectif premier du cessez-le-feu de 1991 et, ne l'oublions pas,



exigence des Nations unies depuis 1966" avant de souligner que cette position "permet à l'Etat marocain – que l'Onu, l'OUA-UA et l'UE continuent de considérer comme occupant ce territoire – de poursuivre son entreprise de colonisation en favorisant notamment le déplacement de populations en provenance du Maroc, en emprisonnant et en 'jugeant' des prisonniers politiques sahraouis sur le sol marocain, deux motifs flagrants (parmi d'autres) de violation du droit international et du droit humanitaire international".

La jugeant "inacceptable", les signataires de cette longue lettre, pleine de rappels et d'arguments historiques et juridiques qui montrent que le Maroc ne jouit d'aucune souveraineté sur le Sahara occidental, ont indiqué que cette colonisation "passe actuellement par une présence massive des forces policières et

militaires marocaines dans les principales villes de ce territoire, forces dont la mission est aujourd'hui d'étouffer tout mouvement sahraoui de protestation pacifique".

"Elle passe en outre par une exploitation décomplexée des ressources naturelles de ce territoire, et notamment du phosphate et des réserves halieutiques, principales richesses convoitées du Sahara occidental. Elle passe encore par une politique volontariste de transferts de populations, déséquilibrant rapidement la sociologie du territoire. Elle passe enfin par une acculturation planifiée de la société sahraouie, s'appuyant sur une politique ostensible de folklorisation de la culture locale qui cache mal une entreprise plus souterraine, scolaire notamment, de marginalisation de cette même culture", ont-ils soutenu, citant de cas de violations des droits de l'Homme,

notamment concernant les prisonniers politiques sahraouis détenus dans des prisons marocaines.

Pour eux, "rien ne peut plus aujourd'hui justifier cette position française, sinon des intérêts économiques et géostratégiques de très courte vue, dont les conséquences sont déplorables pour la stabilité au Maghreb et sur l'émigration irrégulière vers l'Europe", s'interrogeant : "Comment l'Etat français peut-il s'évertuer depuis quelques années à revendiquer un rôle majeur dans le maintien de l'ordre politique régional au Sahara-Sahel () tout en retardant l'application du droit international au Sahara occidental ?".

"Nous demandons, donc, à l'Etat français dont vous présidez aux destinées, de mettre la question du Sahara occidental à l'agenda des prochaines réunions du G5 Sahel, d'encourager l'Etat marocain à respecter scrupuleusement le droit international et le droit humanitaire international, à libérer les détenus politiques sahraouis, à soutenir une relance rapide de l'organisation d'un référendum d'autodétermination" du peuple sahraoui, ont-ils écrit, soulignant que toute solution proposée "doit être fondée sur le respect du droit international".

POUR AVOIR REFUSÉ DE SERRER LA MAIN D'UN FONCTIONNAIRE

LA NATURALISATION D'UNE ALGÉRIENNE REJETÉE

Selon le journal *Le Parisien* d'avant-hier, le Conseil d'Etat français a validé le rejet de la naturalisation d'une Algérienne qui avait refusé de serrer la main à un fonctionnaire, lors d'une cérémonie d'accueil dans la nationalité française.

Cette Algérienne, mariée à un français depuis 2010, avait saisi la plus haute juridiction administrative française, car

elle considérait que le décret (datant d'avril 2017) du Premier ministre français qui lui refusait sa naturalisation, pour le motif précisé plus haut, était un "excès de pouvoir".

Cette dame avait refusé de serrer la main du secrétaire général de la préfecture de l'Isère (ainsi que celle que lui tendait un élu de ce même département) lors de la céré-

monie d'accueil dans la nationalité française qu'avait organisée cette préfecture.

Elle avait alors invoqué des "convictions religieuses". Mais son attitude a été jugée pour le moins inopportune par les autorités françaises, surtout dans un pareil contexte. Ces autorités avaient estimé qu'un "tel comportement dans un lieu et à un moment symboliques révélait un défaut

d'assimilation".

Le seul commentaire innocent que l'on se permettra de faire est le suivant : cette dame algérienne a jugé parfaitement "halal" de demander la nationalité française. Mais elle a considéré, par ailleurs, comme strictement "haram" de serrer la main du fonctionnaire français qui lui accordait la belle nationalité qu'elle rêvait d'obtenir !

PLAGE EL KETTANI DE BAB EL OUED UN GROS POISSON ÉCHOUÉ

Un gros poisson d'un poids de plus de 100 kg et mesurant plus de 2 mètres de long s'est échoué, avant-hier soir, sur la plage El Kettani de Bab El Oued (Alger).

Le poisson, qui n'a pas été identifié, a été retrouvé mort par des habitants.

MOUDJAHID DE PREMIÈRE HEURE SALAH HANNACHI TIRE SA RÉVÉRENCE

Le moudjahid Salah Hannachi est décédé à Bordj Bou Arreridj, à l'âge de 90 ans, a-t-on appris avant-hier du ministère des Moudjahidine. Né en 1928 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, le défunt a rejoint les rangs de la révolution de libération nationale en 1956 en tant que membre à la Fédération du Front de libération nationale (FLN) en France, au sein des groupes des fidais de la ville de Montbéliard (Le Doubs). Le défunt a participé, dans plusieurs opérations, ciblant la police française, avant d'être arrêté le 24 octobre 1959 et incarcéré dans une prison française où il a subi toutes formes de torture. Après sa libération le 10 février 1961, le feu Salah Hannachi a poursuivi son militantisme à l'étranger jusqu'au cessez-le-feu. Après l'Indépendance, le défunt a pris part dans le processus d'édification du pays, jusqu'à sa mort, laissant derrière lui un parcours riche en sacrifices. En cette triste occasion, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a adressé un message de condoléances à la famille du défunt et à ses compagnons d'arme, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder sa miséricorde et de l'accueillir en Son vaste Paradis.

IMAM DE MARSEILLE LE SALAFISTE EL HADI DOUDI EXPULSÉ VERS L'ALGÉRIE

L'imam salafiste franco-algérien de Marseille (France), El Hadi Douidi, connu pour ses prêches radicaux, a été expulsé vers l'Algérie hier matin. Le ministère français de l'Intérieur a mis en exécution de cette mesure d'expulsion après le feu vert donné par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). La CEDH avait été saisie par Me Nabil Boudi, l'avocat de l'imam, qui avait invoqué le risque que son client subisse des tortures ou "traitements inhumains ou dégradants" s'il était renvoyé par les autorités françaises vers l'Algérie. La Cour avait alors accordé au gouvernement français un délai de 72 heures "afin de rassembler les informations complémentaires nécessaires à une prise de décision éclairée".

El Hadi Douidi (63 ans) dirigeait les prêches "très radicaux" à la mosquée As-Sounna, en plein cœur de Marseille, dans le 3e arrondissement.